

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 17.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 AVRIL 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous exprimons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Nos abonnés qui changent de demeure au 1er mai voudront bien nous avertir à temps, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception de notre feuille.

SOMMAIRE

Echos parlementaires, par Delta.—*Jeanne la Fileuse* : La fin des Montmorency, par L.-O. David.—No⁸ gravures : Charles Baillaigé ; Le Dr A.-M. Ross ; Le colonel Allet ; La signature de la paix à San-Stefano.—Conseils utiles.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Faits divers.—Une parisse canadienne au 17^{ème} siècle : La Rivière-Quelle, par l'abbé H.-R. Casgrain.—Les fuseaux de Gunder, par J.-O. Lavergne (suite).—Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Echos de Paris.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le colonel Allet ; Charles Baillaigé. M.S. ; Alexander-Milton Ross, M.D., A.M., etc. etc. ; Signature du traité de paix entre la Russie et la Turquie à San-Stefano ; La paix : L'archimandrite bénissant l'armée russe ; Le grand-duc Nicolas à San-Stefano ; Le général Ignatieff apportant le traité de paix ; Le quartier-général du grand-duc ; La revue des gardes par le grand-duc.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

OTTAWA, 20 avril 1878.

La semaine sainte a été une semaine de travail pour la Chambre et, par conséquent, de sanctification et de pénitence pour les députés, s'ils ont su en faire l'offre à Dieu en expiation de leurs péchés.

La grande séance s'est terminée le lundi soir, 15 avril, par un vote de 112 contre, et de 70 pour l'amendement de Sir John. La Chambre s'est alors mise sérieusement à l'ouvrage et a passé plusieurs bills et quelques items des estimés.

Le bill de M. Laflamme concernant l'indépendance de la Chambre, a subi plusieurs assauts et est arrivé à la troisième lecture, criblé de coups, avec des entailles plus ou moins profondes. M. Laflamme y introduisit, pendant la discussion, les amendements qui suivent :

Aucune personne acceptant ou occupant une charge, commission ou emploi quelconque, permanent ou temporaire, au service du gouvernement du Canada, à la nomination de la couronne ou d'aucun des officiers du gouvernement du Canada, auquel aucun salaire, honoraire, gages, allocation ou traitement, ou rémunération quelconque est attaché ;

Aucune personne ayant droit à quelque pension ou gratification de retraite de la part du gouvernement du Canada ;

Aucun shérif, registrateur des titres, greffier de la paix ou avocat de la couronne de comté dans aucune des provinces du Canada, ne sera éligible comme membre de la Chambre des Communes, ni ne pourra y siéger ou voter.

Sir John a essayé vainement de faire biffer la clause qui rend inéligibles les personnes qui reçoivent des pensions ou gratifications de retraite, tels que les juges.

M. Ouimet, de Laval, a proposé qu'aucune personne ne pût être nommée à une charge lucrative que six mois après avoir cessé d'occuper un siège dans le Sénat ou la Chambre.

C'était une motion à peu près semblable à celle proposée par l'hon. M. Dorian, il y a quelques années ; elle a été, cette fois, supportée, en général, par ceux qui l'avaient combattue alors et repoussée par ceux qui l'avaient appuyée. On a vu ce qu'on voit rarement : Sir John A. Macdonald et M. Tupper votant pour le gouvernement, et MM. Blake, Holton, Jetté contre.

On met du temps à s'expliquer comment un député peut voter contre une proposition, après avoir voté pour ; mais

se trouvant, par l'habileté d'un adversaire, dans la position de renverser un ministère auquel il a confiance, ou de se contredire sur une question plus ou moins indifférente, il croit que l'intérêt du pays et de son parti l'oblige d'accepter cette dernière alternative. Il paraît qu'il est difficile de faire autrement, car les deux partis se rendent tour à tour coupables de la même contradiction. Mais il y a des députés qui se soumettent difficilement à cette cruelle et, au fond, peu honnête nécessité.

* *

M. Blake a présenté un bill important pour appliquer la loi de faillite aux compagnies d'assurance. La section trois dit :

Nulle demande de bref de saisie-arrêt et nulle cession de biens ne sera faite avant que la compagnie ne soit devenue, soit avant, soit depuis la passation du présent acte, insolvable en ne payant pas une réclamation non contestée ou une perte contre laquelle on ne sera pas assuré, pendant un espace de soixante jours après qu'elle sera due et payable, ou, si elle est contestée, après jugement final et l'offre d'une décharge valide et légale.

* *

Une adresse a été présentée par les deux Chambres à lord Dufferin à l'occasion de son prochain départ. Son Excellence a reçu cette adresse au Sénat, et y a répondu dans le langage distingué qui le caractérise. Lady Dufferin, qui était présente, paraissait vivement affectée.

Les journaux politiques ont dû raconter à nos lecteurs l'ovation qu'on lui a faite, samedi dernier, à la Chambre, pendant la grande séance. Elle était venue un peu dans le but d'assister à une séance orageuse, elle n'a pas été déçue ; les chansons canadiennes l'ont fort amusée. Quand elle est partie, députés, ministres et toute la foule qui encombrait les galeries se sont levés et ont entonné le "God save the Queen." C'était vraiment beau. Le chant national fut suivi de hourrahs enthousiastes. Cette ovation a été bien vue à Rideau Hall.

Tout le monde ici ne jure que par lord et lady Dufferin. Il y a des dames qui ne peuvent parler du départ de leurs Excellences sans pleurer, et même des hommes dont le cœur devient ému à cette pensée. Diable ! pourquoi sépare-t-on les gens quand ils s'aiment tant ? C'est si rare qu'on ne trouve pas du mal à dire des grands personnages qu'on envoie nous gouverner, qu'on devrait nous laisser lord et lady Dufferin, qui échappent si merveilleusement à la règle générale.

Les ministres ne sont pas aussi heureux que leurs Excellences, par le temps qui court. Pauvres ministres ! Leur popularité est éphémère, leurs joies courtes. Il paraît entendu qu'un mois après leur entrée dans le gouvernement, ils ne sont plus bons à rien. Ils n'ont pas même les deux mois de lune de miel accordés aux nouveaux mariés.

* *

La question de Québec a été discutée au Sénat, où la conduite du lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Letellier, a été blâmée par une majorité de dix-sept, c'est-à-dire qu'au Sénat comme à la Chambre, les conservateurs ont voté dans un sens et les libéraux dans l'autre.

On ne s'occupe pas beaucoup généralement de ce qui se passe au Sénat, et pourtant on y fait quelquefois d'excellentes discussions. Il y a là des hommes aussi

forts que les chefs de la Chambre des Communes. M. Campbell, ancien membre du gouvernement Macdonald-Cartier, conduit l'opposition, qui est en majorité, avec beaucoup d'habileté ; il est secondé avec vigueur par les hons. MM. Miller, McPherson, etc. C'est l'hon. M. Scott qui défend le gouvernement, avec l'aide de l'hon. M. Pelletier, le sympathique ministre de l'agriculture.

Le débat sur la question Letellier-Boucherville a été assez vif. L'hon. M. Fabre a fait, en réponse aux hons. MM. Bellerose et Trudel, qui ont bien traité la question, un discours habile et spirituel qui a été fort remarqué.

DELTA.

"JEANNE LA FILEUSE"

Tel est le titre d'un livre intéressant que vient de publier M. H. Beaugrand, fondateur et rédacteur de plusieurs journaux aux États-Unis. C'est l'histoire, sous forme de roman, de l'émigration canadienne-française aux États-Unis, histoire émouvante parfois, morale, patriotique et instructive. On y trouve de charmantes peintures de mœurs canadiennes, des épisodes se rattachant aux événements de 37, au terrible incendie de la manufacture de coton de Fall-River, etc.

M. Beaugrand cherche à démontrer qu'on a tort de tant s'apitoyer sur le sort des Canadiens des États-Unis ; qu'on ne les ramènera pas avec des phrases patriotiques ni même en payant les frais de leur retour, mais en leur offrant au Canada le travail qu'ils trouvent généralement aux États-Unis.

Il exprime l'opinion que l'argent voté pour le repatriement des Canadiens serait beaucoup mieux employé à améliorer l'agriculture et la colonisation.

Le style est généralement élégant, vif, la phrase courte et bien faite. Quand on connaît les circonstances dans lesquelles M. Beaugrand a écrit ce livre, les difficultés qu'il a eues pour le faire imprimer, on s'étonne qu'il ait aussi bien réussi.

Le *Courrier des États-Unis* a fait l'éloge du livre de M. Beaugrand dans des termes chaleureux. Il croit, comme M. Beaugrand, qu'une grande partie des Canadiens émigrés retournera au Canada tôt ou tard, avec des économies et surtout une expérience et des connaissances industrielles qui seront utiles au pays et compenseront le mal fait par l'émigration et la nationalité canadienne-française. Cette opinion peut être discutable, mais elle est originale et patriotique.

* *

"LA FIN DES MONTMORENCY"

Le succès de *Montcalm et le Canada Français* a engagé M. Charles de Bonnechose à cultiver un talent qui n'a besoin que de se produire pour être admiré. M. de Bonnechose aussi sait choisir ses sujets, ses héros. Quoi de plus propre à inspirer une âme généreuse, un esprit bien fait, que l'histoire de cette illustre famille des Montmorency, la première de la France monarchique après la famille royale ?

Voici le tableau brillant par lequel M. de Bonnechose nous découvre l'origine de la gloire des Montmorency :

Le soir de Bouvines, le soleil se couchait sur

les plaines de la Flandre jonchées de morts ; Adi mands, Anglais et Flamands, qui, avant la bataille, s'étaient partagé la France, fuyaient de toutes parts, suivant de loin leur chef, l'empereur Othon. Le roi vainqueur regagnait son camp, lorsqu'un chevalier, teint de sang, vint déposer à ses pieds une brassée de drapeaux allemands : on les compta, il y en avait douze. Philippe-Auguste, montrant au blessé les aigles impériales, brodées sur les bannières, lui dit : "Gardes-les, elles sont tiennes," puis de son doigt trempé dans le sang du vassal, il teignit de rouge la croix d'argent qui coupait son écusson. Depuis ce jour-là, une croix de gueule et seize aiglettes ou alérions (l'écusson en portait déjà quatre), ont formé les armes des Montmorency.

Ce rude moissonneur de drapeaux était Mathieu II, petit-fils de ce Mathieu connétable à qui les Etats généraux, pour la sécurité du roi mineur, avaient fait épouser Alix de Savoie, veuve du roi Louis le Gros.

Quel écusson que celui formé avec le sang et les trophées de Bouvines, de cette journée unique dans nos annales où, pour la première fois, noblesse, milice, et gens d'église coururent ensemble vers leur souverain pour résister à l'étranger envahisseur ! La France, depuis Hugues Capet, n'avait eu qu'un suzerain : à partir de Bouvines, elle eut un vrai roi ; elle n'était qu'un amas de fiefs, elle devint nation.

Quatre ans après, Mathieu reçut comme son aïeul l'épée de connétable : elle ne connut guère son fourreau et chevaucha nue, en la main de son maître, de Saintonge en Langue-doc, de Champagne en Bretagne, de la Marche en Auvergne.

Philippe-Auguste était mort et son fils allait trop vite le suivre à Saint-Denis. La chronique de Mouske nous peint Louis VIII sur son lit de mort à Montpensier. Le cœur du pauvre roi se serrait, car son fils aîné n'avait que onze ans : l'enfant était bien petit et les vassaux étaient bien grands ; les temps étaient durs pour les orphelins.

Et Mahius de Montmorency
Proia-t-il que par sa mercy
Préfix en garde son enfant
Et Mahius l'otroya en plorant.

Si jamais serment fait à un mourant fut gardé, c'est celui-là. Dans l'orangeuse minorité qui commençait, Blanche de Castille n'eut pas d'auxiliaire plus fidèle, le petit roi Louis n'eut pas de sujet plus soumis que ce redoutable homme de guerre qu'on a surnommé le Grand-Connétable, notre Cid à nous. Quand il mourut, il se trouvait, par ses alliances et par celles de sa famille, grand-oncle, beau-frère, neveu et petit-fils de deux empereurs et de six rois.

Dans ce frère d'armes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, dans ce protecteur de l'enfant orphelin qui fut saint Louis, n'y a-t-il pas de quoi illustrer toute une race ? Et cependant, ce n'est qu'un des anneaux de la prodigieuse chaîne qui vient de finir avec le prince de Montmorency-Luxembourg, mort il y a quelques jours : étonnante succession de quarante générations qui, dans le cours de neuf siècles, ont tenu six épées de connétables et seize bâtons de maréchaux, maniés les insignes de presque toutes les grandes charges de la couronne, trainé vingt manteaux de pairs, porté les colliers de tous les ordres de l'Europe et n'ont pas compté leurs duchés.

La race du connétable Anne et de ses cinq fils disparaît en 1632 par la mort de Henri ; mais la famille se perpétue du côté des femmes, sous le nom des Luxembourg, des Condé et des Laval.

"Dans la branche des de Laval, dit M. de Bonnechose, les illustrations n'abondent pas moins ; la postérité doit y saluer avec respect le premier évêque de Québec, le pieux François de Laval et les maréchaux du nom."

Après avoir raconté la fin du dernier des Montmorency qui vient de disparaître, M. de Bonnechose ajoute :

Et maintenant tous on vécu. D'eux, il ne reste vivant que leur nom : ils l'avaient semé partout. Les murs écroulés de Constantinople, de Saint-Jean d'Arc, de Tunis, de Jérusalem, ont dû en garder l'écho. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'ont entendu retentir, pendant des siècles, sur tous les champs de bataille ; l'Europe entière le connaît et l'honore. Il existe encore, ce grand souvenir, dans cette France d'au-delà l'Atlantique, qui garde pieusement le culte des gloires de la vieille mère-patrie : il vit là-bas dans le nom de cette grande université de Montmorency-Laval, véritable foyer de la nationalité franco-canadienne ; il y vivra aussi longtemps que le fougueux Montmorency lancera dans l'abîme ses flots écumeux.

Ces belles pages nous ont fait éprouver un enthousiasme qui sera partagé par tous ceux qui les liront.

La fin des Montmorency est un charmant bouquet de fleurs exquises jeté sur la tombe glorieuse d'une des plus illustres familles que le monde ait produites.

Nous conseillons à nos lecteurs de prouver à M. de Bonnechose que nous savons apprécier ses talents et sa bienveillance à

notre égard, en nous procurant tout ce qu'il produit. *La fin des Montmorency* est une petite brochure de 16 pages, facile à avoir.

L.-O. DAVID.

NOS GRAVURES

Charles Baillaigé

Dans toutes les branches, les sciences comme les lettres et les arts, nous avons maintenant des hommes dont les œuvres excitent l'attention des autres peuples. Il est heureux que des voix étrangères viennent de temps à autre nous révéler les richesses intellectuelles que nous possédons, un peu sans le savoir, que la renommée au cent bouches fasse connaître au monde des talents qui ne peuvent trouver, dans notre société pauvre et peu instruite, l'encouragement qu'ils méritent.

Pour être devenu si remarquable dans une science si difficile à apprendre, sans avoir à sa disposition les ressources immenses affectées à ceux qui s'y livrent en Europe, il a fallu que M. Baillaigé eût plus que du talent, mais du génie.

Aussi, il nous a fait plaisir de voir le portrait de M. Baillaigé figurer à côté d'hommes illustres en Europe, dans un journal scientifique et littéraire d'Italie, et d'y lire les éloges flatteurs adressés à notre compatriote. Nous empruntons à l'*Evénement*, de Québec, la traduction de l'article du journal italien que voici :

L'INGÉNIEUR CHARLES BAILLAIGÉ

L'ingénieur Charles Baillaigé est l'un des mathématiciens les plus remarquables de notre époque.

Né au Canada, il a une renommée qui est répandue dans l'ancien et le nouveau monde, et très-nombreux sont ses admirateurs parmi lesquels le rédacteur de cette esquisse ne vient pas en dernier lieu.

M. Baillaigé a commencé sa vie scientifique à l'âge de 14 ans, en se construisant une voiture mécanique avec laquelle il faisait de longs trajets dans son pays natal.

Géomètre à 20 ans, puis ingénieur, il fut tellement aimé dans sa patrie, que les meilleurs monuments publics du Canada sont dus à son génie et à ses études supérieures.

Mais ce qui l'a fait connaître surtout en Europe, a été la découverte d'une formule unique au moyen de laquelle on peut trouver le cubage, le volume d'un corps géométrique. Tout en nous réservant de faire connaître à nos lecteurs une découverte qui simplifie merveilleusement une étude très-abstruite, telle que celle des volumes des différents corps, une série interminable de formules réduites à une seule, et d'une précision vraiment mathématique, disons, néanmoins, que les plus grands géomètres ont donné beaucoup d'éloges très-mérités à l'ingénieur Baillaigé.

Honoré dans différentes expositions universelles, orné de plusieurs décorations académiques, loué dans des lettres de ministres, d'ambassadeurs et autres personnalités, l'ami-propre de l'illustre ingénieur Baillaigé doit sans doute être satisfait. En traçant cette courte esquisse biographique, nous devons dire que nous avons de lui plusieurs publications écrites dans diverses langues et renfermées dans des volumes considérables. En les lisant, nous avons fortifié notre intelligence de connaissances profondes. Le Canada peut, avec raison, être fier de l'ingénieur Baillaigé, parce que, dans sa branche, il n'est pas surpassé ni susceptible de l'être.

M. Charles Baillaigé est né à Québec, en 1827, de M. P. F. Baillaigé, originaire d'Angin, en France. Il montra, dès son bas âge, des aptitudes spéciales pour le calcul et la mécanique.

A l'âge de 17 ans, il construisait de ses propres mains une voiture à vapeur avec laquelle il parcourait les rues de Québec et les environs de cette ville.

A 21 ans, il recevait son diplôme d'arpenteur-géomètre à la suite d'un cours d'études classiques et scientifiques au Séminaire de Québec, et d'un apprentissage de cinq années, sous feu Thomas Baillaigé, architecte et sculpteur.

Appelé à préparer des plans pour des églises et autres édifices, il se fit, en peu de temps, une réputation d'architecte. En 1863, il était préposé à la construction des édifices parlementaires d'Ottawa, avec un traitement de \$4,000 par année.

C'est comme géomètre ou mathématicien surtout qu'il est vraiment remarquable, et qu'il s'est fait un nom, même en Europe.

Il a écrit sur la géométrie, la trigonométrie et les mathématiques en général, des

ouvrages fort admirés des connaisseurs. Non-content d'apprendre ce qui est connu dans une science aujourd'hui si avancée, il a fait ce que les savants et les académies de l'Europe cherchaient vainement ; il a fait une découverte dans une science où il semble que le génie de l'homme ne pouvait pas aller plus loin : il a trouvé le secret de mesurer tous les corps par une seule et même formule.

Son tableau stéréométrique est un chef-d'œuvre qui le place au premier rang parmi les savants du monde entier. Les diplômes et médailles d'honneur qu'il reçoit de tous côtés des gouvernements les plus puissants et des sociétés les plus illustres, montrent le cas que l'on fait de sa découverte.

Il est assez curieux que les savants d'Europe soient devancés par un Canadien-français dans une science si peu cultivée parmi nous. C'est un honneur pour lui et pour son pays.

L.-O. D

Le Dr A. M. Ross

L'Illustrazione Italiana, publiée à Rome et à Milan, Italie, contenait dans son numéro de septembre 1876, un excellent portrait du Dr A. M. Ross, le célèbre naturaliste canadien, et un bel éloge de ses travaux et de ses succès.

Depuis cette époque, la renommée du docteur n'a fait que s'accroître, et elle brillera probablement du plus vif éclat lors de l'Exposition universelle de Paris, où le docteur doit soumettre à l'admiration des savants de riches et nombreux échantillons de la faune et de la flore canadiennes.

Le nom du Dr Ross est acquis au Canada comme une de ses illustrations les plus brillantes et les plus pures.

Aucun savant, des deux Amériques, n'a reçu plus de témoignages d'estime de ses confrères, ni autant de décorations de la part des souverains. Il fait partie de presque toutes les sociétés scientifiques de l'Europe.

Le roi d'Italie l'a créé chevalier de la Couronne Royale d'Italie ; le roi de Portugal, chevalier-commandeur de l'Ordre Militaire de la Conception ; le roi de Grèce, chevalier de l'Ordre Très-Noble du Rédempteur ; l'ex-roi de Saxe, chevalier de l'Ordre Royal d'Albert ; l'empereur de Russie, membre de l'Ordre Royal et Impérial de Sainte-Anne. Le Danemark, l'Autriche et l'Egypte lui ont décerné des diplômes et des médailles d'honneur.

Plusieurs de ses nombreux écrits ont été traduits en français et en italien, et leur reproduction a répandu dans toute l'Europe les notions les plus utiles sur les richesses inépuisables de notre sol.

Nous sommes heureux d'offrir le portrait du docteur, d'après sa plus récente photographie, aux abonnés de *L'Opinion Publique*.

Le Colonel Allet

Tous les vils mercenaires qui, de 1860 à 1870, formèrent partie du plus beau Régiment des temps modernes, pleurent en ce moment la perte de leur regretté Colonel, M. Eugène Allet, décédé le 22 mars dernier.

Le nom de M. Allet, nous pouvons le dire sans crainte, est pour tous ces jeunes gens de la chrétienté synonyme d'honneur, de loyauté et de la plus persévérante dévotion.

Depuis le jour où il prit le commandement des Zouaves-Pontificaux, plus de 10,000 jeunes gens de toutes les parties du monde le reconurent comme leur chef. Aussi, nous savons que sa mort a frappé au cœur chacun de ceux qui eurent l'honneur de combattre sous ses ordres.

Descendant d'une vieille et fière maison de l'antique Suisse, dont un ancêtre avait combattu sous Henri IV à Ivry, notre Colonel avait conservé comme précieux héritage cette vertu des nobles cœurs : l'attachement aux causes justes et malheureuses ; sa foi inaltérable apparaissait partout, et jusqu'aux jours les plus terribles de la passion révolutionnaire, jusqu'aux derniers moments de la victoire du fort contre le faible, et quelques heures avant sa mort, cette foi resplendissait dans tout son éclat.

Sa foi, donc, envers la Papauté, que pendant plus de trente ans il avait servi avec tant d'ardeur, se rajeunissait encore à l'élection de Léon XIII. Notre chef télégraphiait à l'avènement de ce Pontife le message suivant :

Les Zouaves-Pontificaux déposent aux pieds du Saint-Père leurs félicitations avec l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement.

(Signé) COLONEL ALLET.

Le Saint-Père en accusait réception en ces termes :

Le Saint-Père remercie vivement les Zouaves-Pontificaux de leurs félicitations, et les bénit de tout son cœur.

(Signé) CARDINAL FRANCHI.

Son espérance en des jours meilleurs ne se démentit jamais ; encore dernièrement, il disait à l'un de nos camarades qui avait le bonheur de le visiter à Louèche :

En me montrant le drapeau du régiment qu'il conserve chez lui, il me disait : "Dites bien à mes braves Canadiens que, comme eux, je suis toujours prêt, et qu'au premier appel nous nous réunirons autour de ce drapeau ; dites-leur bien, ajouta-t-il, en me montrant le *Bulletin de l'Union Allet*, qui était sur sa table, que je suis heureux de voir que ces bons enfants aient conservé parmi eux les traditions du régiment en fondant cette Union à laquelle ils m'ont associé intimement en lui donnant mon nom, honneur pour lequel je les remercie du fond de mon cœur. Qu'ils continuent à poursuivre le but de cette association, la défense de l'Eglise et la revendication de ses droits, et répétez-leur ce que je leur ai déjà écrit, que je n'associe de cœur et d'intention à leurs travaux."

Son amour pour l'Eglise, pour le Pape étaient pour nous de journalière expérience. Nous nous le rappelons encore, genou en terre devant Pie IX, nous admirons encore sa taille grande et majestueuse, empreinte de cette bonté dont un père seul et un père de soldats peut être doué ; sa bonhomie chevaleresque, fière, loyale ; enfin pour nous ses enfants, il nous reste le souvenir d'un homme dont nous aurions tous voulu être de dignes fils.

Pie IX et Allet, deux hommes dont le régiment unira toujours les deux noms dans une sainte et amoureuse accolade !

Le colonel Allet avait foi en la Papauté, ses espérances n'ont jamais défailli ; son amour croissait en raison des difficultés, des malheurs. Un autre amour en découla, c'était l'amour de son régiment. En 1869, quatre mille jeunes gens étaient sous ses ordres. Lorsqu'on vint lui offrir le grade de général, il sut répondre qu'il n'y avait qu'un seul colonel de zouaves et qu'il préférerait ce grade à tout autre. Cette réponse honore le régiment, certes, mais ne prouve-t-elle pas cet amour qu'il nous portait et dont, je puis dire, chacun de nous qui l'avons approché a ressenti les effets ?

Aussi, n'est-il pas étonnant si nous verions un pleur sincère sur cette tombe qui vient de s'ouvrir.

Son amour pour Pie IX était immense. Nous ne doutons pas un instant que la mort du Pontife bien-aimé n'ait accéléré le trépas de celui qui fut notre chef. Mais enfin, la providence a déterminé qu'à peu de distance, ces deux hommes qui se sont tant aimés se rencontrent dans la patrie éternelle pour veiller là-haut sur les destinées du régiment qui leur fut à tous deux si dévoué.

Le colonel, sans peur et sans reproche, du régiment des Zouaves-Pontificaux était un admirable chrétien. Mort, muni de tous les sacrements de l'Eglise, il est allé là-haut recueillir la palme qu'il avait si bien méritée, et chante, sans aucun doute, le *Bonum certamen certavi*.

Les Zouaves canadiens ont voulu honorer leur association de son nom, et l'*Union Allet* s'en est fait une gloire et une force ; ils continueront, sous les auspices du nom vénéré de leur ancien chef, d'aimer l'Eglise, le Pape, d'espérer en les divines promesses qui ne peuvent jamais faillir.

Une démonstration funèbre, à laquelle sera convoqué le public catholique de cette ville, aura lieu bientôt, et nous ne doutons pas que les catholiques sauront honorer comme il le faut la mémoire d'un homme qui a aimé par-dessus tout l'Eglise et son cher régiment, défenseur de l'Eglise.

Il faut prier pour nos morts et garder devant nos yeux leurs exemples.

Z. P. C.



LE COLONEL ALLET, DÉCÉDÉ LE 22 MARS 1878



C. BAILLAIRGÉ, M.S.,

Ingénieur des ponts et chaussées, Québec; membre titulaire de la Société de vulgarisation pour l'enseignement du peuple en France, et de plusieurs sociétés savantes; récipiendaire de onze médailles d'honneur et de treize diplômes et lettres de France, Belgique, Italie, Russie, Japon, etc.; Chevalier de l'ordre de Saint-Sauveur de Mont-Réal.



ALEXANDER MILTON ROSS, M.D., A.M., ETC., ETC.

L'Univers (de Paris) consacre les lignes suivantes à la mémoire de notre vaillant Colonel :

Nous avons le regret d'annoncer la mort du brave colonel Allet, qui a commandé plusieurs années à Rome le régiment des Zouaves-Pontificaux. Une mort subite a clos, le 22 mars, cette vie noble et glorieusement remplie. Pour tous ceux qui l'ont connu, le nom du colonel Allet restera synonyme d'honneur. Il possédait et pratiquait toutes les vertus militaires à un degré qu'on peut appeler héroïque : la bravoure, la simplicité, la bonté. C'était vraiment un grand cœur. Il avait embrassé la cause du Souverain Pontife avec un dévouement absolu. A la tête de son beau régiment de Zouaves-Pontificaux, il était le type et le modèle du soldat chrétien.

Il eut la douleur de voir sa petite troupe impuissante à arrêter l'invasion de Rome en 1870. Il eût désiré ne pas revenir du dernier combat, et son espoir était de succomber à la tête des siens : il ne voulait pas céder ; il souhaitait d'être foulé aux pieds des barbares victorieux, qu'il ne pouvait contenir. On a remarqué son obstination à braver les balles piémontaises et le sang-froid audacieux et résolu avec lequel il se portait au-devant des bataillons envahisseurs.

Après l'entrée des hordes garibaldiennes, après le licenciement des Zouaves, le colonel Allet était rentré dans sa patrie, la Suisse. Il y vécut de ses souvenirs et de ses espérances. Fier d'avoir servi Pie IX, il attendait patiemment et plein de désirs le moment de le servir encore. Ce bonheur lui fut refusé. Il a suivi de près dans la tombe le grand Pape à qui il avait voué sa vie, et pour qui il regrettait de n'être pas mort les armes à la main. Faut-il nous souvenir que des liens particuliers rattachaient la France ce généreux soldat de la Papauté ? Un des ancêtres du colonel Allet avait été, sur le champ de bataille, décoré par Henri IV du collier de ses ordres.

Tous les catholiques s'associeront à la douleur, aux regrets et aux prières des Zouaves-Pontificaux. Pour nous, nous recommanderons tout spécialement à nos lecteurs la grande âme de ce dévoué et héroïque soldat du Pape. Prions pour nos morts et gardons devant nos yeux leurs exemples.

Tous les Zouaves et amis de la cause pourront se procurer une excellente photolithographie du Colonel en s'adressant au trésorier de l'Union-Allet. Envoi franco sur réception de 25 centimes.

La signature de la paix à San Stefano

La journée du 3 mars sera désormais une date lumineuse dans l'histoire de la Russie, et à jamais mémorable dans les annales de l'Islam, frappé, ce jour-là, d'un coup dont il ne se relèvera plus. Nous allons essayer de raconter brièvement les incidents qui ont marqué ce grand jour, et dont 40,000 russes emporteront avec orgueil le glorieux souvenir dans leur pays.

Dans l'attente de la signature de la paix, une grande revue avait été ordonnée pour ce jour-là, et l'on devait célébrer en même temps le vingt-troisième anniversaire de l'avènement au trône d'Alexandre II, et la fin de cette guerre terrible qui a amené les Russes victorieux jusqu'aux portes de Stamboul. Il n'est pas inutile de rappeler que ce jour-là était aussi le vingt-deuxième anniversaire de la réunion du Congrès de Paris en 1856, d'où sortit le traité dont la paix de San Stefano vient de déchirer presque les derniers lambeaux.

Dès onze heures du matin, les troupes commencèrent à se masser, au bord de la mer, derrière le phare qui signale aux navires les nombreux écueils de ce rivage.

Les premiers arrivés sur le champ de revue furent les Circassiens de la garde avec leur uniforme bleu foncé, passément de jaune avec passe-poil rouge, en tout semblable à celui des Circassiens du Sultan, sauf la croix qui décore leur bonnet en fourrure à la place du croissant.

Venaient ensuite quelques bataillons de ligne dont les longues capotes grises contrastaient avec les riches uniformes des Circassiens, des hussards de Grovno, des Cosaques de la garde et de l'artillerie. Six batteries de pièces de 8 figuraient dans la revue, et la gueule des canons était tournée contre Stamboul, ainsi que les têtes des chevaux et des cavaliers. On eût dit que toute cette armée attendait le signal pour marcher sur *Tsorgrad*, l'orgueilleuse cité impériale, qu'une puissance mystérieuse semble avoir encore une fois protégée.

L'obstination des délégués turcs a bien failli attirer sur elle les terreurs et la honte

d'une occupation, et peu s'en est fallu que le signal dont je viens de parler ne fût donné par le grand-duc Nicolas. Dès quatre heures et demie, celui-ci s'était rendu avec tout son brillant état-major sur le champ de revue et s'était placé devant le front des troupes fatiguées, impatientées par une si longue attente. Savfet-Pacha, renfermé dans la maison Schneider avec le général Ignatieff, ergotait encore, se cabrait comme un cheval vicieux, bien que fourbu, prétendait faire amender tel ou tel point du programme russe, et refusait obstinément sa signature. Un aide-camp du grand-duc allait et venait sans cesse du prince à la maison du général Ignatieff, et la nouvelle si impatiemment attendue de la signature se faisait toujours attendre. Les soldats russes trompaient les ennuis de l'attente en avalant les petits verres de *vodka* que leur tenaient d'avidés industriels israélites, empressés à les servir, plus empressés encore à empêcher leurs pièces d'argent neuf. Il y a si longtemps qu'à Stamboul on ne voit que du papier !

Vers cinq heures et demie, il s'éleva dans cette fourmière humaine un grand et joyeux murmure. Au loin, on aperçut une voiture à deux chevaux, et dans cette voiture le général Ignatieff qui tenait à la main le traité de paix. Cette voiture était escortée de deux cosaques à cheval et de deux autres cavaliers en fez, officiers d'ordonnance de Savfet-Pacha. Le général, remettant au grand-duc Nicolas le texte du traité de paix, lui a dit, d'un ton joyeux et la figure radieuse : "La paix est signée."

Le grand-duc Nicolas, chevauchant devant les rangs, s'est arrêté au milieu du fond des troupes, et, les deux mains élevées et tendues, il a crié de sa voix la plus sonore : "La paix est signée !" Des hurrahs prolongés ont couvert sa voix. Au même instant, le colonel Tahis-Bey est arrivé en grand uniforme, apportant au grand-duc les compliments du Sultan. Vers la fin de la revue, le prince a de nouveau pris la parole pour prononcer la très-courte allocution que voici : "Mes enfants, la paix est signée. Nous avons écrasé les Turcs, et voici Constantinople. Ce résultat est dû à la valeur et au dévouement de tous. Au nom du Czar, je vous en remercie, et, maintenant, remerciez Dieu !"

Au moment où le grand-duc a dit : "Constantinople est là !" son bras s'est tendu vers la fière capitale dont les mosquées et les palais étaient dorés par les derniers rayons du soleil couchant, et alors une émotion indicible a fait battre les cœurs de ces 40,000 braves. Les soldats ont lancé leurs bonnets en l'air, et de toutes les poitrines se sont échappés des hurrahs formidables, répétés jusqu'au dernier rang des troupes, et dont le retentissement a pu arriver jusqu'au kiosque des Etoiles, jusqu'au Sultan, pâle et effaré, dont les vainqueurs célébraient la défaite et l'humiliation.

Cependant, on avait dressé tout près de là un petit autel portatif, surmonté d'un crucifix et de deux chandeliers, entourés de douze prêtres grecs, portant de riches vêtements sacerdotaux. Un *Te Deum* solennel a été entonné par M. Joachim, archevêque de Derkon, et chanté par des milliers de voix qui faisaient vibrer l'orgueil de la victoire, la reconnaissance envers le ciel et la douce pensée du retour aux foyers aimés.

Au moment où le prélat a prononcé la formule de la bénédiction, les troupes de ligne se sont agenouillées sur le signal du grand-duc ; les Circassiens, les hussards ont incliné leurs têtes sur le col de leurs montures, et un frisson religieux a parcouru cette foule immense, courbée sous le bras du prêtre qui la bénissait au nom du Dieu des armées. Le chant et les prières terminés, le défilé des troupes a commencé devant le grand-duc et son état-major.

Les drapeaux de tous les régiments de la garde sont décorés de la croix de Saint-Georges. Plusieurs de ces glorieux étendards étaient troués, déchirés, et quelques-uns, en particulier ceux des bataillons de tirailleurs finlandais, n'avaient plus à la hampe que les cordons de soie et des lam-

beaux d'étoffe. Le grand-duc les a salués avec une respectueuse émotion. Les régiments les plus maltraités sont ceux du général Skobelev, qui ont traversé les Balkans en novembre, au milieu de difficultés sans nombre, tourné la position de Shipka et enveloppé la division de Veissel-Pacha.

Les capotes de ces braves étaient, pour la plupart, trouées, déchirées ou usées jusqu'à la corde, et quelques-uns avaient, en guise de chaussure, des lambeaux de peau de mouton.

Aucun coup de feu n'a été tiré pendant toute la revue. Au moment où le défilé s'achevait, les ombres de la nuit tombaient lentement et enveloppaient le village et la plaine ; quelques étoiles, à peine visibles à travers la brume, apparaissaient au ciel, et les feux du soir, allumés un peu plus tard par les soldats, sur la grève, illuminaient les flots profonds et calmes de la mer de Marmara. Le rideau venait de tomber sur un des plus grands drames de l'histoire de l'Europe et du monde.

Jacques Rozier vient d'être reçu à la Société des gens de lettres, sous le parrainage de MM. Arsène Houssaye et Pierre Zaccane.

On sait que le nouveau confrère de notre collaborateur, M. Faucher de Saint-Maurice, n'est autre que Mme Jules Paton, l'auteur de *la Princesse Cléo*, de *l'Impasse Oberkampf*, du *Divorce de Sarah Moore*, de *l'Enjeu*, etc., etc.

Notre confrère du *Courrier Canadien* de Woonsocket, R.I., Etats-Unis, nous a expédié un numéro supplémentaire de son intéressant journal, consacré tout entier à des articles et à des gravures peignant avec éloquence la misère affreuse de nos compatriotes aux Etats-Unis et le sort magnifique que leur réserve le Manitoba, si seulement ils avaient l'intelligence de s'y rendre.

Deux cents agriculteurs du district d'Outaouais sont partis la semaine dernière pour le Manitoba, où ils ont l'intention de prendre des terres et de s'établir. Ils apportent avec eux une grande quantité d'instruments agricoles.

Canadiens-français qui aimez votre pays, vos familles, suivez ce sage exemple. Emparez-vous des terres fertiles du Manitoba et faites du Nord-Ouest une immense annexe du Canada-français.

Il est fortement question aujourd'hui de préparer une autre grande exposition à Londres semblable à celle qui a eu lieu en 1862. Il y a quelques jours, le lord-maire a présidé une réunion de pairs, de chevaliers et de membres du clergé qui ont formellement résolu qu'une exposition devait être tenue, l'année prochaine, sur le terrain du Hyde Park, si on en peut obtenir l'usage, et que présidera le prince de Galles, s'il veut y consentir. Une exposition de produits et de bestiaux ne peut manquer d'être populaire en Angleterre, et si les Anglais le veulent, on peut compter que ce sera la plus grande démonstration du genre qui ait eu lieu en Europe.

Scène judiciaire aux Etats-Unis :

—Le dernier détournement dont vous avez rendu vos patrons victimes s'élève à la somme énorme de quarante mille dollars. C'est ce qui vous a fait découvrir. Il est avéré que, depuis vingt ans, vous vous êtes approprié environ dix mille dollars par an, sans éveiller les soupçons ?

—Oui, monsieur.

—Comment avez-vous pu, dans un moment d'égarement, détruire l'édifice de toute une existence régulière et honorée ?

Scène judiciaire à Montréal :

Poursuite pour \$20, prix d'une vache. L'avocat du poursuivant fait entrer le défendeur dans la boîte aux témoins et lui demande :

—Avez-vous acheté la vache du demandeur ?

—Oui.

—Lui devez-vous les \$20 ?

—Oui.

L'avocat du défendeur : "J'avoue que les admissions de mon client sont formelles. Toutefois, je sou mets la cause au tribunal."

Le juge : "Greffier, lisez la déclaration et le rapport d'assignation. Les points sont-ils sur les i ?

—Oui, Votre Honneur.

—Avez-vous quelques remarques à faire concernant les virgules ?

—Non, Votre Honneur.

—C'est bien, je prends la cause en dé-livré. La Cour rendra son jugement dans trois mois.

Le *Times* nous apprend qu'environ cent immigrants européens sont passés à Moncton lundi de la semaine dernière, en route pour le Nord-Ouest canadien. Plusieurs familles de Moncton devaient également partir le mardi soir pour le Manitoba, où elles se proposent de s'établir sur les fermes que le gouvernement donne gratuitement. Ils se rendent au frais du gouvernement qui les transporte, les nourrit pendant le trajet, et, une fois rendus, leur concède des fermes, une paire de bœufs, des instruments d'agriculture et des provisions pour un an.

Ceux de nos compatriotes qui vont crever de faim aux Etats-Unis attendront-ils, pour trouver une heureuse aisance au Manitoba, que toutes les bonnes places soient prises par des étrangers ?

Nous accusons, avec plaisir, la réception du premier numéro de *l'Emigré Canadien*, publié à Manchester, N. H., Etats-Unis, et édité par MM. P. E. Pager et frères, propriétaires du *Protecteur Canadien*. Voici le programme de la nouvelle feuille :

Pour nous rendre au désir de nos compatriotes de Manchester et des localités environnantes, nous commençons aujourd'hui la publication de *l'Emigré Canadien*. Dans cette nouvelle feuille, nous combattrons avec énergie pour la cause catholique, et comme le dit le nom de ce journal, tous nos instants seront consacrés à faire de cette feuille un organe des Canadiens-français aux Etats-Unis.

Ainsi combattre pour la religion, rappeler à tous notre beau Canada, tel sera notre programme : Religion et Patrie, voilà les sources où nous puiserons les nombreux écrits qui devront paraître dans ce journal.

CONSEILS UTILES

Une douairière, dont les conseils font loi dans son monde, disait, l'autre jour, qu'un présent qui lui a toujours paru souverainement entaché d'outrecuidance, c'est l'offre de leur photographie, que beaucoup de gens se croient obligés de faire à leurs connaissances les moins intimes, les plus récentes. Une personne de bon goût, ajoutait-elle, doit attendre, au moins, qu'on la lui demande ; elle se défendra même légèrement d'acquiescer à cette requête, sans toutefois tomber dans l'autre tort de se faire solliciter. Elle se gardera bien de faire faire une photographie dont les dimensions exigeraient un cadre, ce qui annoncerait l'intention d'être exposée à l'admiration, et forcerait le donataire à faire une dépense qu'il ne souhaite peut-être pas. Elle donnera une carte de format ordinaire, où elle tâchera d'être aussi naturelle que possible... quand on pose.

On trouvera peut-être celui-ci entaché de mesquinerie, mais quelques personnes, généreuses et peu favorisées de la fortune, nous en sauront gré. Je le tiens, du reste, d'une dame fort riche, mais dont la charité épuiserait des millions.

Beaucoup de petits enfants souffrent du froid, par le manque de vêtements, et la même cause amène souvent une malpropreté révoltante, qui leur est très-nuisible. Il est facile de pourvoir un enfant de brassières et de robes chaudes de rechange. Vous avez des bas de coton et de laine hors de service, mais les pieds seuls en sont usés, les jambes sont en bon état.

Dans trois ou quatre paires de ces jambes, vous trouverez à tailler une robe d'enfant ou des brassières qui seront très-bonnes. Ces vêtements du premier âge sont si petits, qu'avec un peu d'ingéniosité, de patience et de bon vouloir, on arrive à confectionner des layettes avec des morceaux d'étoffe qu'on aurait jetés dans le panier du chiffonnier. Ils conviennent même que les étoffes soient usées, pour ne pas meurtrir la peau délicate des petits enfants.

LE CRIME DES FEMMES

VI

HIGH-LIFE

(Suite)

Quand, au premier son de trompe des piqueurs, Augustine parut sur le balcon, les hommes, groupés dans la cour, se récrièrent d'admiration. Lentement, les autres femmes firent leur entrée, les unes en habit de cheval, les autres en robe de ville. Les calèches et les dog-carts attendaient celles-là.

Les ouvriers, traversant la cour pour se rendre à leur besogne matinale, se rangèrent le long des murs de la fabrique; les femmes regardèrent défiler ce cortège avec une sorte de tristesse. Le clinquant charmera toujours la femme, de quelque condition qu'elle soit.

Les deux soubrettes restèrent sur les marches du perron, à regarder, derrière le rideau des arbres, la foule parée et joyeuse qui s'éloignait. Framboisine disparut la première.

—N'est-ce pas que c'est beau, père Pichot? s'écria Marielle en s'adressant à un travailleur courbé par l'âge qui se traînait dans la cour.

—C'est beau, si l'on veut, Marielle; mais à coup sûr ce n'est pas sain pour tout le monde.

—Vraiment? —Et peut-être à commencer par vous; car si votre père, dont Dieu ait l'âme, Marielle, vous avait vu habillée ainsi, il se fût demandé dans quelle voie de perdition marchait sa fille.

—Ce que vous dites est bien mal, père Pichot, s'écria Marielle, les larmes aux yeux. Vous savez bien que cette toilette est un cadeau.

—La première est un cadeau; mais tu achèteras la seconde.

—Je ne suis ni dépensière ni coquette. —On le devient. Regarde Framboisine.

—Elle reçoit de beaux gages. —D'accord, mon enfant; mais les beaux gages sont faits pour être entassés pendant la jeunesse, afin de former le capital d'une dot.

—Est-ce que je pense à me marier? —Je souhaite que tu y songes. Le mariage est le salut des filles pauvres! Épouse un digne ouvrier, comme ton père, élève de jolis enfants; cela vaudra mieux que de te vêtir comme une fausse demoiselle et de prendre des airs au-dessus de ta condition.

—Mais je suis femme de chambre! s'écria Marielle.

—Tu étais davantage en étant ouvrière; tu le vois bien, Marielle, tu descends déjà, il est temps de remonter. Et puis, vois-tu, tes anciennes amies jaseront.

—Et de quoi, père Pichot? de quoi, s'il vous plaît?

—De ton amitié pour Framboisine, amitié malsaine et destinée à exercer une influence pernicieuse.

—Des jalousies, fit Marielle.

—Tu la défends déjà?

—Sans doute; elle m'a rendu service.

—En te faisant entrer chez madame Courcy?

—Que serais-je devenue, sans cela?

—Et que sont devenues Madeline, Suzette, Ursule, à la mort de leurs parents? D'autres familles les ont adoptées sans faire de différence avec leurs propres enfants. D'ailleurs, M. Courcy a soin de tout le monde. Tu t'es laissée séduire. Dieu veuille que tu n'aies pas trop loin.

—Vous me causez une grande peine, père Pichot; une peine plus grande que vous ne sauriez le croire....

—Veux-tu me le prouver?

—De grand cœur.

—Eh bien, je parlerai tout de suite, cela vaut mieux sous tous les rapports. Je te le répète, cette vie-là deviendrait mauvaise pour toi, et porterait de méchants fruits pour toute la colonie des Haussois. Que Framboisine s'ingère sa maîtresse et copie de loin ses toilettes, cela nous est égal. Framboisine n'est pas d'ici, et ne restera pas ici. Son exemple sera moins influent que ne deviendrait le tien. Tu es née aux Haussois, Marielle; ton père était notre ami, un ouvrier comme nous, un frère; depuis vingt-cinq ans, M. Courcy a dépensé ses sueurs, son argent et son âme pour nous faire ce que nous sommes et rendre nos enfants ce qu'ils sont. Or, que Marielle dédaigne brusquement et jette au rebut ses humbles habits, et le désordre entre dans la grande famille. Un bout de ruban peut faire plus de mal qu'on ne croit. En te regardant élégante, hardie, les autres fillettes diront: "La parure me sérait tout comme à Marielle," et elles voudront cette parure. Leurs économies y passeront d'abord; elles feront des dettes ensuite. Pour satisfaire cette soif croissante, les unes quitteront les Haussois pour le chef-lieu; les autres iront jusqu'à Paris. Ah! Marielle! Marielle! poursuivait le vieil ouvrier en serrant les mains de la soubrette, ne donne pas ce fatal exemple ici.

—Mais madame tient à l'élégance pour tout ce qui l'approche, père Pichot.

—Quitte madame Courcy, Marielle.

—Est-ce bien vous qui parlez, et voulez-vous dire....?

—Je veux dire que je te voudrais heureuse, Marielle, et une occasion se présente pour toi de le devenir.... Tu connais Julien Bressois?

—Le mécanicien?

—Oui, Marielle; il voudrait t'épouser.

—Lui?

—Hier au soir, il vint chez nous, préoccupé et triste. Ma vieille femme le voulut garder à dîner pour dissiper son humeur sombre; et, au dessert, quand il comprit bien que l'amitié plus que la curiosité nous poussait à lui dresser des questions, il nous raconta l'histoire de son cœur.... Comme quoi il t'aimait; comme quoi il n'avait pas osé te demander en mariage tout de suite après la mort de ton père, par respect pour ta légitime douleur; comme quoi, enfin, il se sentait l'âme tout éplorée en te voyant devenir coquette. Je lui ai répondu ce que je pense au fond du cœur, que tu es honnête et raisonnable, et j'ai promis de lui transmettre ta réponse.

—Je vous sais gré de votre intérêt, père Pichot, et aussi à Justin de sa pensée de mariage, qui est un honneur pour moi; mais je n'ai ni économies ni héritage, et puis je compte à peine dix-sept ans. S'il m'aime comme il le dit, il peut au moins attendre que j'aie amassé l'argent de mon trousseau.

—Réfléchis, mon enfant, réfléchis encore.

—Marielle! cria Framboisine, Marielle!

La jeune fille quitta le père Pichot et monta le perron.

—Et vite! dit la première femme de chambre, occupons-nous de renouveler les fleurs dans les salons, et de disposer la toilette de madame.

Pendant ce temps, Augustine courait au galop de son cheval, le cœur battant dans la poitrine, la plume du feutre volait au souffle de la brise. Elle s'adonnait à la jouissance de la course ardente; elle allait comme le vent, comme la pensée, défiant les plus intrépides, s'enivrant de mouvement et de bruit, dépensant dans cette journée l'énergie qui, non employée, l'étouffait depuis six mois.

Son mari la regardait passer comme un rêve; il s'applaudissait d'avoir suivi le conseil de Paul et regrettait de ne pouvoir tout de suite remercier le jeune homme; Augustine, souriante et radieuse, lui rappelait l'Augustine des premiers jours de son mariage. Il l'admirait dans son élégance et sa grâce, dans son esprit et dans sa séduction. Tous les invités des Haussois étaient sous l'influence de cette beauté piquante, et il s'en réjouissait, loin d'y voir une occasion de crainte. Soupçonner Augustine, même d'une coquetterie innocente, lui eût semblé indigne de lui et d'elle. Il était plus vieux et moins titré que quelques-uns de ses invités; il ne possédait pas comme eux l'habitude du monde; il gardait les timidités de son origine; et, cependant, la pensée d'une trahison de sa femme ne profanait pas sa pensée, même dans l'avenir lointain. Il la voyait à trente ans, près de lui, quasi vieillard, aussi bonne, aussi belle, plus belle peut-être; toujours honorée, grandie par la maternité; car enfin il n'aurait pas toujours à jalousier le berceau que Paul abritait dans son heureuse maison.

Et Courcy songeait à mille douces choses en voyant passer la fière amazone.

Le gibier pleuvait sous le plomb des chasseurs. Les voitures suivaient chargées de dépouilles, et le cerf, longtemps poursuivi, expira en versant des larmes au milieu du petit étang.

La curée aux flambeaux eut lieu dans la cour, au milieu des sons de trompes, des aboiements de la meute, des causeries animées, puis chasseurs et chasses se occupèrent de la toilette du souper.

—Mon Dieu! que madame est jolie ce soir! dit Framboisine, tout en peignant les beaux cheveux de sa maîtresse. Le beau fard que le grand air et le plaisir! Je me le disais bien, en voyant pâlir madame, dans le désert habité des Haussois, il faut ici des bals et des fêtes. Voilà monsieur lancé, il ne s'arrêtera pas.

—Cela est vrai, pourtant. Toute la compagnie est invitée à revenir dans une quinzaine; j'ai un autre habit de cheval, celui-là coupé à la Henri III.... Vous me relevez trop les cheveux, Framboisine....

—Il faudra le faire bien davantage pour ce costume, madame. Songez donc, sous le petit toquet à haute plume.

—Comment, vous savez ce que c'est qu'un costume Henri III?

—Ah! madame, j'ai vu jouer la *Reine Margot*.

—Ah! une idée nouvelle. On pourrait donner la comédie ici.

—Je le crois bien; il y a dans la cour un immense magasin, complètement inutile. Un menuisier, un décorateur et un tapissier en feraient une merveille.

—C'est vrai.

—Madame pourrait le faire arranger tout de suite.

—M. Courcy gronderait.

—Monsieur remercierait, au contraire.

—Oh! cela est impossible.

—Impossible, mais faisable. La fête de monsieur arrive dans deux mois, on donnerait la première représentation pour cette solennité.

—Framboisine, vous avez de l'esprit.

—Je ne suis pas sottte, madame, voilà tout. Madame se trouve-t-elle bien ainsi, avec une fleur sur le côté et une branche de feuillages dans le cou?

—Oui, merci; et maintenant nous ce fichu.

—Avec une agrafe de boutons de roses, oui, madame.

Un quart d'heure après, Augustine descendait au salon.

La perspective d'une nouvelle fête dans la quinzaine, le projet de Framboisine qu'il s'agissait d'étudier et de mûrir, suffisaient pour communiquer à madame Courcy l'animation qui était le charme de sa beauté.

Aussi, la trouvant si belle, son mari, dont une ombre voila le front, se trouva-t-il de nouveau le plus heureux des hommes.

—Etes-vous contente? lui demanda M. Courcy.

—Contente de vous? Oui, sans doute; vous êtes un maître de maison charmant, et ce serait grand dommage que vous ne donnassiez pas souvent de pareilles fêtes.

—Vraiment, Augustine, demanda M. Courcy avec une timidité heureuse, je ne suis pas trop gauche?

—Votre cordialité sauve tout," répondit-elle.

En effet, personne ne raillait cet homme bou et simple qui se multipliait pour le plaisir de tous, et paraissait reconnaissant de la bonne humeur de chacun.

Mais Augustine se trompait sur un point. Ce n'était pas la cordialité de Benjamin qui empêchait de remarquer ses fautes d'usage du monde; sa valeur personnelle primait sur ces détails. Les hommes lui tenaient compte de sa vie de labeur et de dévouement; les femmes le louaient pour la fondation coloniale des Haussois. Ce qu'elles savaient de l'organisation de la crèche, de la salle d'asile et de l'hospice les touchait au cœur. Les invités les moins humanitaires de la réunion exaltaient cette grande puissance du million, avec laquelle M. Courcy manœuvrait d'une façon magistrale.

On se sépara tard, après un bal intime; les femmes frêles qui avaient supporté une course à cheval et une soirée dansante, allèrent chercher le repos. Les hommes se serrèrent la main après avoir éteint leur dernier cigare; Augustine monta chez elle, et délicieusement fatiguée, elle se coucha sur son lit. En attendant le sommeil, elle rêva de nouvelles fêtes et projets, cette fois, de les faire rayonner jusque sur Paris.

—Il me faudrait aller y passer un mois, dit-elle; je renouerais d'anciennes relations, et l'hospitalité des Haussois serait citée dans plus d'un salon, et vantée dans les journaux. Mais Beaune peut s'absenter de la fabrique.... Au fait, il y a si longtemps que j'ai vu mon père....

Augustine cessa de chercher une raison pour aller passer un mois à Paris; elle posa son joli front sur l'oreiller, et, bercée par une molle fatigue, elle ferma les yeux.

Framboisine la réveilla en lui annonçant une caisse de Paris.

C'étaient huit robes nouvelles! huit bonheurs de vanité, cotés en moyenne sept cents francs la pièce!

VII

PÈRE ET FILLE

Un matin, la vieille Marguerite entra toute bouleversée dans le cabinet de M. Meillac.

—Une surprise! dit-elle, une bonne surprise pour monsieur.... Il y a une voiture en bas, et dans la voiture....

—Achève, Marguerite, achève; qui est dans la voiture?

—Mademoiselle.... je veux dire Mme Courcy; elle monte, monsieur. Heureusement j'ai de la crème pour déjeuner.

En effet, la porte s'ouvrit; un tourbillon de soie passa devant la vieille servante; et Augustine se jeta dans les bras de son père.

—Chère! chère enfant! s'écria le vieillard, que tu as bien fait de te souvenir de ton vieux père. Que tu es bonne d'être venue....

—Puisque vous ne venez pas, vous!

—Et le barreau?

—Mais les vacances!

—Que je te voie encore, que je t'admire et que je t'embrasse! Le mariage vous a fort embellie, madame. Je ne te demande pas si tu es heureuse, chère enfant?

—Heureuse, je fais tout ce que je veux. Mon mari m'adore.

—Et puis il te gâte.

—C'est tout naturel; les pères ont inventé un proverbe en honneur de leur autorité: Qui aime bien, châtie bien; les maris en ont fait un meilleur: Qui aime bien, obéit bien.

—Mais cela est illogique, car, à ce compte, ce seraient les femmes qui n'aimeraient pas leurs maris.

—Par exemple! elles les aiment par réflexion.

—Voilà un vilain mot pour les maris; et il ne faut jamais rire à propos du tien, Augustine, car je le crois le meilleur des hommes; il le prouve du reste, puisqu'il te permet de venir me voir et de rester quelques jours, j'espère.

—Oh! un grand mois; je l'ai exigé.

—Ta chambre est là, ta chambre de jeune fille.

Quand je me sens trop seul, eh bien, j'y vais écrire et lire; le fantôme de ma chère enfant s'assied près de moi. Je te revois toute petite, frêle, mignonne; je te prends dans mes bras comme par le passé....

—Comme par le présent, père! Car tu m'aimes plus que jamais, et ton souvenir vit toujours en moi.

M. Meillac ne se lassait point de regarder Augustine. Il semblait la voir pour la première fois; il la détaillait en l'admirant. Il pensait que nulle femme n'était plus gracieuse et plus séduisante; et, comme Augustine émue laissait voir une franche sensibilité, il mit le cœur d'Augustine au niveau de sa beauté et sentit vibrer en lui le *Nunc dimittis* des pères.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

—La *Gazette*, de Granby, signale l'apparition dans la circulation de quelques billets contrefaits: des billets de deux piastres portant les mots "Pontiac Bank" imprimés et le mot "Quebec" à travers la face du billet. Il y a aussi un billet de quatre piastres de la Banque de la Puissance, qui est très-bien contrefait.

FAITS DIVERS

MORT D'UN CENTENAIRE.—Le 10 au matin, M. Augustin St. Pierre est mort à sa résidence, rue Wolfe, à l'âge de 105 ans. Jusqu'à lundi dernier, le défunt avait gardé la plénitude de ses facultés mentales. Il avait servi dans la guerre de 1812.

Il laisse huit enfants et vingt petits-enfants.

—Quinze corps de musique ont déjà été enregistrés pour prendre part au jubilé musical qui aura lieu à Montréal dans le cours du mois de juin prochain. Des musiciens de Toronto, Hamilton, Belleville, Outaouais, Québec et autres villes de la Puissance prendront part au concours.

—On lit dans le *Métis*:

"Une bande d'Indiens de la Rivière au Roseau ont dansé dans les rues de Winnipeg samedi. Cinq ou six d'entre eux se tenaient au milieu et battaient le tambour en chantant, tandis que les autres dansaient à leur tour. Il se formait des attroupements de curieux qui s'amusaient à les regarder exécuter leur danse, pendant que l'un des sauvages passait le chapeau dans la foule et recueillait force pièces d'argent. C'est la première fois qu'on les voit agir de cette manière; ils ont dû apprendre cette pratique des montreurs d'ours éduqués qui parcourent les grandes villes des pays plus civilisés, ce qui prouve que notre Province progresse sous tous les rapports.

LA BOXE.—Une hostilité dont on ne dit pas la cause existait depuis longtemps entre un Français et un Irlandais, nommés respectivement Steve Regnier et Charles Hurley, et leurs amis mutuels avaient décidé que la chose ne pouvait se régler honorablement que par rencontre à coups de poing, avec prix de \$500 pour le vainqueur.

Quelques jours avant celui fixé pour cette partie de pugilat, Hurley, qui était employé dans une usine à Troy, a reçu la nouvelle qu'il venait de faire un héritage en Irlande. Les affaires avant les plaisirs. Il est parti pour recueillir cette bonne aubaine, en déclarant que ce qui est différé n'est pas perdu et qu'il reviendrait d'Irlande exprès pour régler son compte avec le *Frenchman*. Il a tenu parole. Ces jours derniers, un steamer a ramené Hurley, et la rencontre des longtemps projetée a eu lieu samedi, en présence de nombreux amateurs, sur la limite des Etats de la Pennsylvanie et du Delaware, à 4 milles de Chester. Les deux adversaires se sont mutuellement endommagés au point qu'à la dix-huitième reprise ils n'avaient presque plus forme humaine. Regnier, en voulant donner un dernier coup de poing, a manqué son but et s'est lourdement affaissé sur le sol, d'où il n'a pas pu se relever. Ses témoins ont jeté l'éponge, et les \$500 ont été adjugés à l'Irlandais, qui était aussi mal accommodé que son antagoniste.

PROJET PANTAGRÉLIQUE.—Il est question, dit le *National Union* de Washington, de donner à Chicago, au mois d'août 1880, le plus grand banquet des temps modernes. Il y a du temps d'ici là, mais il n'est pas trop tôt pour commencer une affaire de cette importance. L'occasion sera le meeting triennal des Chevaliers Templiers d'Amérique, qui doit se réunir à cette date à Chicago. Le banquet aura 10,000 convives, et ils seront servis avec toutes les élégances du plus somptueux festin qui se soit jamais vu. On pense que le repas coûtera un peu plus que \$50,000, prix net. Des tables, à chacune desquelles pourront s'asseoir cent chevaliers ou invités, seront dressées devant le lac s'il fait beau temps, et sinon dans le bâtiment de l'Exposition, auquel on ajoutera une annexe pour lui donner une capacité suffisante.

Les garçons de service, au nombre de 1,000, seront divisés par centurions et par tentes. Chaque détachement de 100 garçons sera sous les ordres d'un centurion et chaque bande sera de dix dirigée par un garçon-chef. Chaque table sera donc servie par dix garçons. Le service se fera à la bourgeoise; les plats seront sur la table, et un convive sur dix découpera pour ses voisins. D'immenses fourneaux seront construits pour préparer ce repas, dans la composition duquel n'entreront que des aliments de premier choix. Vu la saison, les fruits et les glaces joueront un grand rôle dans le festin, et l'on assure que 2,000 pièces de gibier seront décapitées en vue de satisfaire aux goûts chevaleresques pour les rôtis et salades... de volaille.

MATRICIDE.—Laura L. Edden, qui habite la ville de Cicero, à quelques lieues de Syracuse, N. Y., a tué, samedi, sa mère âgée de 79 ans.

Mme Day, la victime, avait été aperçue par un voisin s'affaissant sous un arbre. Le voisin s'approcha et vit qu'elle était mourante. Au même moment, la fille sortit de la maison et s'exclama: "Cette vieille folle vient de tomber et voilà qu'elle s'expose en spectacle."

La vieille femme fut transportée dans la maison par les voisins, qui demandèrent à la fille des explications sur le sang dont étaient imprégnés les vêtements de sa mère. "La vieille...." répondit-elle, "a retiré un couteau de ma main."

Puis elle chercha à éloigner les voisins de la maison, déclarant qu'elle pouvait se passer de leur assistance et qu'elle pouvait soigner sa mère toute seule. Quelques voisins insistèrent néanmoins pour rester et ne tardèrent pas à découvrir une profonde blessure dans le dos de la vieille femme. La misérable fille prit alors les vêtements qui couvraient le corps de sa mère, en cacha une partie et brûla le reste.

La matricide a été arrêtée et écrouée au pénitencier de Syracuse. Elle continue, malgré les charges écrasantes qui pèsent sur elle, à prétendre que sa mère s'est blessée par suite d'une chute.



M. NELIDOFF

GÉNÉRAL IGNATIEFF

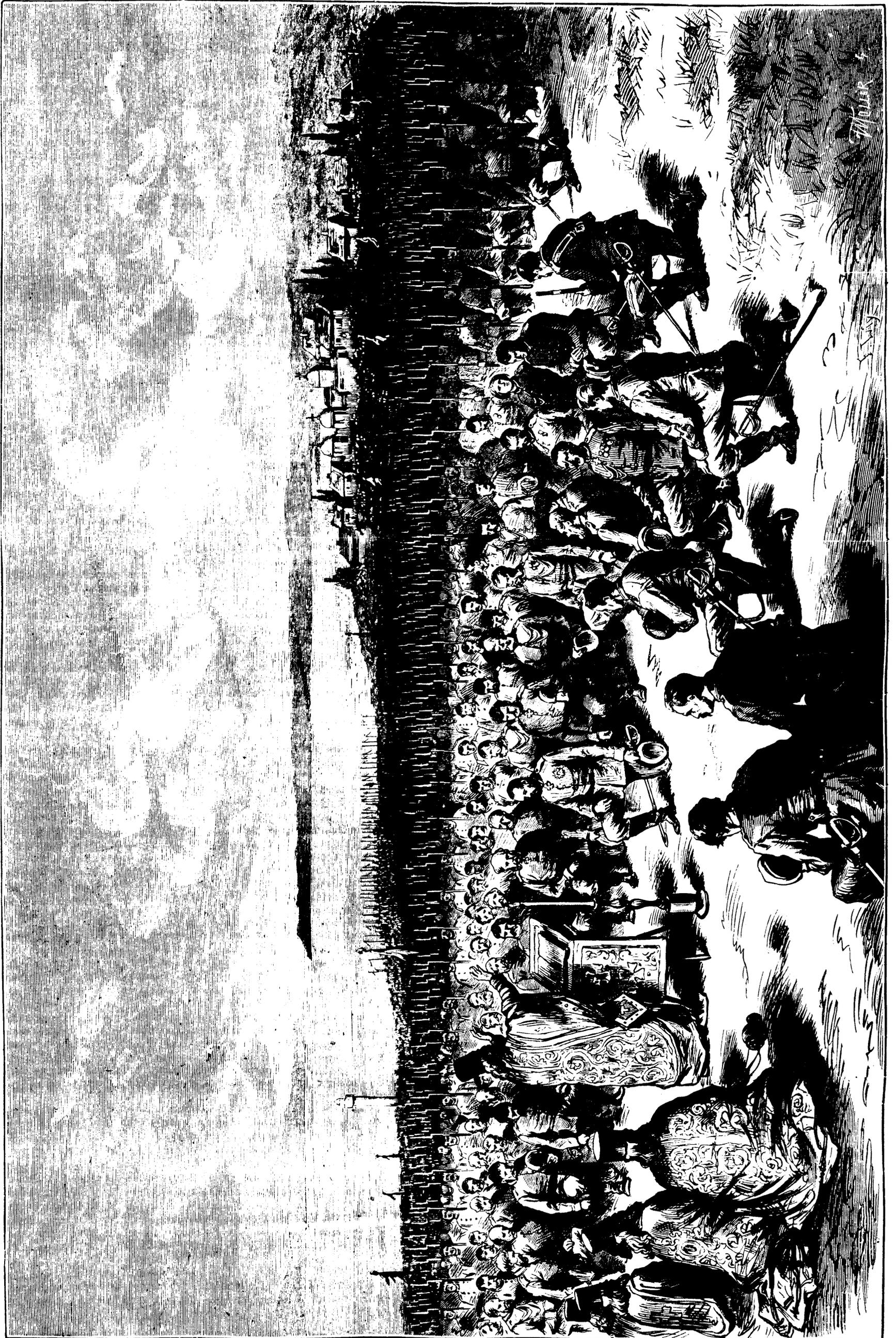
SAVET PACHA

SADOUILLAH BEY, SECRÉTAIRE DE SAVET PACHA

SECRÉTAIRE TURC. M. BASIL, SECRÉTAIRE RUSSE.

LE PRINCE TZERETELLEFF, SECRÉTAIRE D'IGNATIEFF.

SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX ENTRE LA RUSSIE ET LA TURQUIE À SAN-STEFANO



LA PAIX. — L'Archimandrite, après le « Te Deum » en l'honneur de la paix, bénit l'armée russe à San Stefano.

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

V

Si je disais à mes lecteurs que le prochain personnage qui doit exercer son action sur la petite colonie fondée par un officier des armées de Louis XIV, se trouve à la cour du grand roi, ils auraient droit d'être un peu surpris. Qu'ils me suivent pourtant au château de Versailles, et qu'ils pénètrent avec moi dans la chapelle royale au moment d'une cérémonie religieuse ; qu'ils traversent la nef où se pressent les courtisans, ceux qu'on appelait alors les grands et qui venaient là entendre la parole de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue ; qu'ils s'avancent jusqu'au pied du sanctuaire, où se tiennent agenouillés le roi, la reine et la famille royale entourée des dames d'honneur et des officiers de la couronne ; et, sans se laisser distraire par tout ce faste mondain, qu'ils observent attentivement les traits du prêtre qui célèbre à l'autel. Ils reconnaîtront une figure qui n'est pas ignorée au Canada. Cet aumônier du roi, qui vit si proche du trône, c'est l'abbé De la Croix Chevrières de Saint-Vallier, le successeur de Mgr de Laval sur le siège de Québec. Le caractère de ce prélat est tout entier dans sa physionomie, où se lisent à la fois l'austérité, l'énergie et la sensibilité. Les vertus sacerdotales, l'esprit de mortification et d'humilité qu'il avait puisés à l'école des grands maîtres spirituels, n'avaient pas détruit en lui les préjugés de la noblesse, ni toutes les saillies d'un tempérament impétueux. Devenu évêque de Québec, son administration se ressentit de ces qualités et de ces défauts. Le grand bien qu'il fit dans son diocèse, et qui ne peut être contesté sans injustice, fut mêlé de procédés arbitraires et d'actes bizarres, qui mirent souvent à de rudes épreuves ceux qui vivaient avec lui, et empêchèrent de l'apprécier alors à sa juste valeur ; mais le temps a rendu plus de justice au second évêque de Québec (1). On se demandera, sans doute, quelle liaison il y a entre l'histoire de la petite colonie de la Rivière-Ouelle et celle de Mgr de Saint-Vallier. Si on avait entendu les commentaires que faisait en chaire l'abbé de Francheville sur les règles de discipline ecclésiastique établies par Mgr de Saint-Vallier, on comprendrait plus facilement l'influence qu'il a eue sur son clergé et, par lui, sur ses ouailles. Les paroissiens de la Rivière-Ouelle bénéficièrent pour leur part de ces actes d'administration, et les effets salutaires qui en résultèrent pour les familles doivent être notés.

Nous avons cité l'éloge magnifique qu'un écrivain protestant a fait de notre ancien clergé. Or, si cet éloge est mérité, si, par ses prédications et ses exemples, notre clergé a créé le peuple à son image, s'il lui a inculqué des principes de foi et de morale chrétienne qui ont survécu à nos révolutions et qui l'ont rendu un des peuples les plus religieux du monde, c'est en partie à Mgr de Saint-Vallier que notre peuple le doit.

La Nouvelle-France reposait sur une triple organisation : militaire, civile et religieuse. Pendant que Frontenac régularisait le système militaire, que l'intendant Talon et ses successeurs créaient l'administration civile, Mgr de Saint-Vallier établissait la discipline ecclésiastique. Sous l'épiscopat de Mgr de Laval, le clergé se composait presque exclusivement de prêtres réguliers dont la conduite était toute réglée d'avance par les constitutions de leurs ordres (2). Mais sous Mgr de Saint-Vallier, le clergé séculier commença à prendre de l'extension ; et ce fut ce prélat qui établit les bases de la discipline qui régit encore aujourd'hui le clergé canadien. Le zèle, la sagesse et la fermeté avec lesquels il s'appliqua à le former, pendant les quarante années de son épiscopat, lui imprimèrent un esprit sacerdotal qui ne s'est jamais démenti. C'est grâce, en grande partie, à Mgr de Saint-Vallier s'il s'est toujours montré exemplaire, et si, par suite, aux époques des grandes crises, il s'est trouvé assez fort pour prendre en main la cause du peuple et la faire valoir victorieusement.

Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré Mgr de Saint-Vallier. Ses œuvres de charité ont été égales, si elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle. Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en dépouilla avec une générosité et un dévouement au-dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités ; mais, sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et dont voici les plus importantes :

(1) Voici le portrait que M. Dudouyt, prêtre du séminaire de Québec, et procureur de Mgr de Laval à Paris, faisait de l'abbé de Saint-Vallier, alors aumônier du roi :

"Nous avons examiné sur qui on pouvait jeter les yeux : ça été à l'occasion de la proposition que nous a faite le R. P. Le Valois, touchant M. l'abbé de Saint-Vallier, dont voici les qualités pour ou contre : Il est de naissance considérable, il a du bien, il est aumônier du roi, qui a beaucoup d'estime pour lui, et est d'un parfait exemple à la cour, où il travaille avec édification ; il est jeune et capable. Il a beaucoup de zèle et de ferveur, il est austère pour lui-même. On le veut faire évêque en France, mais il s'en défend autant qu'il peut. Il a demeuré les six derniers mois avant Pâques, au séminaire de Saint-Sulpice, où il a fort édifié.—Le P. Le Valois est son directeur et lui a fait faire ses retraites. C'est lui qui a eu la pensée qu'il serait propre pour le Canada et qui lui en a parlé.—Il a dit que pour éviter d'être évêque en France, il consentirait plutôt à l'être en Canada, et qu'il voudrait demeurer votre coadjuteur tant que vous vivrez ; on croit que l'estime que le roi a pour lui ferait qu'il agréerait la chose. Les raisons qui nous ont paru contraires sont : qu'il a un zèle un peu trop ardent soit pour sa propre perfection, soit pour y porter les autres ; qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience, étant jeune, et qu'il est austère." *Histoire manuscrite du Séminaire de Québec*, par Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

(2) Qu'on remarque bien ici que nous ne contestons nullement l'immense bien qu'a fait Mgr de Laval pendant son épiscopat. Au reste, Mgr de Saint-Vallier a été le premier à le reconnaître. Voici ce qu'il dit de la vie édifiante du clergé canadien, dans la lettre où il rend compte de son premier voyage au Canada, en 1685 :

"Si les prêtres sont édifiés de la vie des laïques, les laïques ne le sont pas moins de la conduite des prêtres, qui se sont soutenus jusqu'à présent dans une grande estime et réputation de sagesse ; quoique la plupart aient été exposés par la nécessité où ils ont été, et où ils sont encore en plusieurs endroits, de loger dans des maisons particulières, mêlés avec toutes sortes de personnes. La fidélité qu'ils ont à la grâce les conserve dans ce mélange, on ne s'aperçoit pas qu'ils y perdent rien de leur esprit intérieur, qu'ils ont pris dans les séminaires, où ils ont demeuré quelque temps pour se sanctifier eux-mêmes, avant que d'être appliqués au salut des autres, et où ils retournent de temps en temps pour entretenir la ferveur qu'ils y ont puisée ; ils font, tous les jours, leur oraison, et tous les ans leur retraite ; ils aiment la pauvreté, ils y vivent dans un parfait abandon à la divine Providence. A peine ont-ils eu, durant plusieurs années, le nécessaire, et cependant, ils n'ont pas laissé de travailler infatigablement, sans argent et sans maison, logés, comme on dit, par charité, dans des lieux fort incommodes, mangeant ce qu'on leur donnait comme par aumône, et réduits souvent à boire de l'eau dans leurs courses apostoliques." *Etat présent de l'Eglise, etc.*

Mgr de Laval avait fait de son clergé une espèce de communauté régulière, où tous les biens étaient en commun, à l'imitation de la primitive Eglise. Un pareil état de choses pouvait convenir à une église naissante, mais on conçoit qu'il devait disparaître avec l'accroissement de la colonie. Mgr de Saint-Vallier le comprit et voulut organiser son diocèse à la manière des diocèses de France. Naturellement, Mgr de Laval dut craindre que ce changement diminuât le zèle et la ferveur du clergé qui avaient été la source de tant de bien ; c'est ce qui explique les divergences d'opinion qui surgirent entre les deux prélats, et leur causèrent de mutuels chagrins.

10. Une fondation de 40,080 livres au Séminaire de Québec pour l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées ;

20. La construction du palais épiscopal qu'il légua à ses successeurs, et qui lui coûta plus de 80,000 livres ;

30. La fondation de l'Hôpital-Général, l'une des quatre grandes institutions de Québec qui, depuis deux siècles, ont répandu des bienfaits qui ne se comptent pas. Cette fondation est l'œuvre capitale de Mgr de Saint-Vallier : il y consacra une somme de 60,000 livres. Il ne l'accomplit pas sans de grandes difficultés, qu'il s'attira en partie par les impétuosités de son caractère, et par un zèle qui n'avait pas toujours assez de tempérament ; mais ces difficultés n'ont eu qu'un temps, et l'œuvre est restée ;

40. La fondation des Ursulines des Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30,000 livres ;

50. Une donation de 20,000 livres aux prêtres du Séminaire de Montréal ;

60. Une autre donation de 8,000 livres pour le soutien d'une école à Québec ;

70. Un don de 6,000 livres aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'élève à 600,000 livres, sur lesquelles 200,000 provenaient de son patrimoine de famille (1).

Voilà, ou nous nous trompons fort, une carrière bien remplie, et dont tout homme aurait droit de s'honorer. Les imperfections qui s'y montrent, et qui retombent autant sur l'époque que sur l'homme lui-même, ne sont que des ombres dans un bon tableau.

Nous nous sommes arrêté, tout exprès, à tracer à grands traits cette physionomie historique, parce qu'elle a été étrangement méconnue par M. Parkman, dans ses deux derniers ouvrages : *L'Ancien Régime au Canada—Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*. L'auteur s'y applique à décrire avec complaisance les mesquines querelles que Mgr de Saint-Vallier avait le don de soulever autour de lui (2). Cela se comprend, c'était une bonne fortune pour ses lecteurs protestants. Il est fort piquant, en effet, de montrer un évêque catholique sous un aspect ridicule ; mais la justice la plus élémentaire exigeait qu'il mit en regard le bien réel qu'a fait ce prélat. Vous le cherchiez pourtant en vain dans ces deux volumes d'histoire. Des immenses charités de l'évêque de Québec, de ses fondations, de ses travaux disciplinaires, pas une mention, pas un mot. Ces œuvres étaient cependant faciles à connaître : elles sont écrites en monuments séculaires à Québec et aux Trois-Rivières. Il n'y avait qu'à ouvrir les *Ordonnances Diocésaines* qui servent de manuel au clergé de la province de Québec ; on n'en peut feuilleter dix pages sans rencontrer quelques sages règlements faits par Mgr de Saint-Vallier. Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela : non pas que nous voulions dire avec Horace : *Desinit in piscem mulier formosam superne* ; mais nous soutenons qu'un esprit philosophique se serait mis au-dessus des petites misères de détails, pour considérer l'ensemble, les actions importantes et fécondes en résultats.

Souvent Mgr de Saint-Vallier n'a eu que le tort de défendre gauchement des causes bonnes en elles-mêmes, comme dans sa fameuse affaire avec Frontenac, à propos de la représentation de *Tartuffe*. Si la question qui s'est agitée entre Frontenac et Mgr de Saint-Vallier se renouvelait à Québec, les protestants eux-mêmes donneraient raison à ce dernier. Il n'y a pas longtemps encore, ces mêmes protestants ont sifflé, aussi bien que les catholiques, et forcé à déguerpir, une troupe de comédiens qui répétaient des pièces de théâtre certainement moins immorales que *Tartuffe*.

En définitive, les querelles de Normands dont l'histoire de la Nouvelle-France est émaillée, n'étaient que des chicanes de mots qui n'arrivaient que bien rarement à des voies de fait. Nos voisins auraient belle grâce à nous les reprocher, eux qui, précisément à la même époque, faisaient une société d'enfer, ou l'on s'entre-pendait, s'étranglait, se torturait, s'aplatissait à donner envie aux Iroquois. Ils parlaient et gesticulaient moins, mais ils agissaient plus. Comment, à l'exemple des Français, ces Américains auraient-ils eu des entrailles pour les pauvres sauvages, eux qui n'en avaient pas pour leurs propres compatriotes, eux qui, après les avoir achetés ainsi qu'un vil bétail sur les marchés d'Angleterre, les réduisaient en servitude comme les centaines de mille nègres qu'ils tenaient courbés sous leurs fouets ? Ici, l'esclavage était inconnu, chaque homme était libre ; pouvait-on en dire autant des Etats-Unis ? Cela nous aide à comprendre les horreurs qu'ils ont commises, soixante ans plus tard, contre les pauvres Acadiens qu'ils ont arrachés de leurs foyers et déportés, comme ils avaient coutume de faire des nègres de l'Afrique, sans égard pour les affections de famille ; les maris séparés de leurs femmes, les enfants séparés de leurs parents. Ces malheureux Acadiens, dit à ce sujet le plus grand des historiens américains, n'étaient coupables d'autre crime que de leur attachement pour la France. "Je ne sais pas, ajoute-t-il, si les annales de l'espèce humaine ont conservé le souvenir de maux infligés avec autant de complaisance, de cruauté, de persistance (2)."

(2) *Histoire des Etats-Unis*, par Bancroft. Vol. VI, p. 56.

Les Français ont souvent fait des prisonniers dans leurs guerres contre les colonies américaines, guerres cruelles, il est vrai, mais qu'ils n'étaient pas libres de rendre plus douces, à cause de la présence de leurs sauvages alliés qu'ils ne pouvaient retenir comme ils l'auraient voulu. Mais la lutte une fois terminée, l'humanité reprenait tous ses droits. Veut-on connaître comment ces mêmes Français traitaient leurs prisonniers ? qu'on lise ce qu'en dit M. Parkman lui-même : "A l'origine de la guerre, les Français du Canada inaugurèrent la pratique humaine d'acheter, de leurs alliés sauvages, les prisonniers anglais, et particulièrement les enfants. Après les premières furies de l'attaque, plusieurs vies furent épargnées dans l'espoir de cette rançon. Quelquefois, mais pas toujours, les captifs rachetés étaient obligés de travailler pour leurs bienfaiteurs. Tous étaient uniformément bien traités, et souvent avec une telle bonté, qu'ils ne voulaient plus être échangés, et devenaient Canadiens par adoption (3)."

Avant d'être placée devant le tribunal de M. Parkman, la cause de Mgr de Saint-Vallier a été portée devant un tribunal plus élevé et surtout mieux au fait de la question : celui de Louis XIV et de ses ministres. Il s'agissait de juger si, à cause de ses excès de zèle et de ses fautes d'administration, l'évêque de Québec devait être privé de son siège. Après un long et mûr examen, Louis XIV et ses ministres n'osèrent pas prendre une décision sans s'adjoindre un conseil composé de plusieurs évêques. Savez-vous, M. Parkman, quels étaient les noms de ces évêques ? Ils méritent d'être connus, car ils ne sont pas sans autorité dans ce débat. Ils s'appelaient Bossuet et Fénelon, sans compter Mgr de Noailles, archevêque de Paris. Or, tels étaient l'estime et le respect que les vertus de Mgr de Saint-Vallier leur avaient inspirés, qu'ils ne voulurent point conseiller au roi de le priver de son siège, et la suite leur a donné raison.

En 1702, Mgr de Saint-Vallier était à Rome pour obtenir l'union canonique des bénéfices que le chapitre, l'évêque et le séminaire de Québec possédaient en France. Le pape Clément XI conçut de lui une si haute opinion, qu'il voulut, à tout prix,

(1) *Archives de l'Hôpital-Général de Québec. Histoire manuscrite du Séminaire de Québec.*

(2) *L'Ancien Régime*, pages 339, 377, 378, et *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, pages 116, 169, 193, 247, 281, 285, 322, 326, 328, 332.

(3) *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, par F. Parkman, pages 377, 378.

accorder la bulle d'union, afin, disait-il, de le renvoyer content dans son diocèse. Pour cela, il ne permit pas que son affaire fût portée devant la Congrégation des Evêques, où elle n'aurait pu passer; mais il nomma une congrégation particulière de prélats qui parvint à aplanir toutes les difficultés. "Mgr de Saint-Vallier, disait à ce sujet un de ses contemporains, a plus fait à Rome en trois mois qu'on en fait ordinairement en dix ans."

Ce fut le même zèle dévorant qui, en 1685 et 1686, alors qu'il n'était que simple grand-vicaire de Mgr de Laval, l'avait transporté en plein cœur d'hiver, d'une extrémité à l'autre de l'immense diocèse de Québec jusqu'au fond de l'Acadie, à travers les forêts où il eut à parcourir de grandes distances à pied, et parmi les glaces où il faillit périr.

Les habitants de la Rivière-Ouelle eurent bien des fois l'occasion de recevoir Mgr de Saint-Vallier en visite épiscopale. En ce temps, comme de nos jours, la visite de l'évêque était un événement pour la paroisse. On s'y préparait d'avance: les chemins conduisant à l'église et par où devait passer l'évêque, étaient balisés, c'est-à-dire plantés de jeunes arbres de sapin, de peuplier et d'érable. Des arcs de verdure étaient dressés devant les maisons des principaux habitants et devant le portail de l'église.

D'aussi loin qu'on voyait venir le prélat, la cloche annonçait son arrivée. Tous les paroissiens étaient accourus d'avance aux abords de l'église, et s'agenouillaient, tête nue, sur le passage de l'évêque pour recevoir sa bénédiction. Après une courte réception au presbytère, le curé, revêtu du surplis et de la chape, suivi du clergé, venait à la rencontre du prélat et le conduisait à l'église pendant que l'on chantait le répons: "Ecce sacerdos magnus." Sur le seuil de l'église, le curé lui présentait l'eau bénite et l'encens, et le conduisait solennellement dans le sanctuaire où, après quelques instants d'adoration, il prenait place sur le siège qu'on lui avait préparé du côté de l'épître. Le temple était orné comme aux plus grandes fêtes: cette parure n'avait rien que de bien simple, mais elle était propre et convenable.

Une messe solennelle était célébrée, pendant laquelle l'évêque adressait une exhortation paternelle à ses ouailles. La parole ardente de Mgr de Saint-Vallier, son air de recueillement et d'austérité, ses sages avis, faisaient une impression qui ne s'effaçait pas. Il recevait à la confirmation les enfants qui avaient fait leur première communion. Tout le reste du jour était chaumé comme un dimanche: tout le monde se confessait et s'approchait de la sainte table; c'était une époque de rénovation générale. La visite durait un jour ou deux, selon les besoins du lieu. L'évêque reprenait ensuite sa route pour la paroisse voisine, et la cloche annonçait son départ comme elle avait salué son arrivée (1).

(1) Mgr de Saint-Vallier mourut le 26 décembre 1727. Il était originaire de Grenoble, en Dauphiné. Un historien de cette province, Guy Allau, donne la filiation de sa famille depuis 1516. Son nom primitif était *Guer*, et ce nom est resté son cri d'armes. Ses armoiries sont d'argent avec buste de cheval d'or animé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé de croissants d'argent. Sa famille a joui d'une assez grande illustration dans le Dauphiné; l'évêque de Québec était fils de Jean de la Croix-Pisançon, maître de camp d'infanterie, qui mourut en 1626. Il existe encore aujourd'hui trois branches de cette famille: le comte de Saint-Vallier, le marquis de Seyne ou Leyne et le marquis de Pisançon. Ils habitent peu le Dauphiné maintenant, et résident principalement à Paris.

Labbé H.-R. CASGRAIN.

(A suivre.)

LES FUSEAUX DE GULDA

"Grands et très-grands sont les fruits de l'hospitalité."

II

LA CHAMBRE SAINT-JULIEN

(Suite)

—Pour sûr, elle est du Brabant, madame. Elle porte la robe de calemande rayée, la petite coiffe et la médaille des dentellières de Bruxelles. Elle parle fort bien flamand. Elle n'est malade que de fatigue et de la frayeur que lui a faite l'orage. A la blancheur de ses mains, à la finesse de son linge et au poids de la petite valise fermée à clef qu'elle porte, on voit que ce n'est pas une personne qui ait souffert de la misère. Je la questionnerai dès qu'elle s'éveillera. Mais, voici mein herr Uttmann qui arrive avec notre Frantz.

Le maître du logis, Conrad Uttmann, l'un des plus riches mineurs du Harz, revenait de la mine avec son fils Frantz, l'aîné de ses neuf enfants. Il entra gaiement et s'écria:

—Oh! sont mes filles? Quoi! pas une n'est venue au-devant de moi? Suis-je donc le père des vierges folles?

Les fillettes s'élançèrent vers lui et l'accablèrent de caresses, et la mère, lui présentant le bel enfant qu'elle venait de prendre dans son berceau, salua son mari d'un affectueux bonsoir et lui dit:

—Nos filles ont soupé plus tard que d'habitude, mon ami, et c'est ce qui les a empêchées d'aller à votre rencontre.

—Le souper des enfants retardé! dit Conrad. Quelle merveille! il est donc arrivé un accident?

—Non pas précisément, dit Barbe: je vous conterai cela, mon ami. Allons, fillettes, finissez vite cette crème. Dites vos Grâces et allez vous coucher.

Quelques minutes après, les petites filles, ayant reçu la bénédiction de leurs parents, se retirèrent sous la conduite de Gertrude. Walburg prit congé, monta sur son âne et partit, et le souper de maître Conrad, de sa femme, de son fils aîné et des domestiques fut servi sur

une longue table. Après souper la prière fut dite en commun, et les domestiques se retirèrent.

Conrad s'approcha du feu. Bien qu'on fût au mois de juin, les soirées sont fraîches en ce pays boisé, surtout après un orage.

Frantz se mit à ses pieds sur une escabelle, et s'amusa à sculpter un gourdin de hêtre. Barbe, ayant endormi son nourrisson, reprit sa quenouille et, tout en filant la laine de ses agneaux, raconta l'aventure du jour à son mari. Conrad l'approuva d'avoir secouru l'étrangère.

—Cette charité nous a porté bonheur, dit-il. Au moment où j'allais sortir de la mine, le vieil Heinrich est venu me dire qu'il avait découvert un nouveau filon d'argent dans la galerie des sources.

—Dieu soit loué! dit Barbe; puisqu'il en est ainsi, j'enverrai demain samedi un beau présent de cire à l'église.

Bientôt Conrad et Frantz se couchèrent, et Barbe, prenant une petite lanterne, fit sa tournée du soir dans toute la maison. Elle s'assura que toutes les portes étaient fermées, toutes les lampes éteintes, borda les couvertures des lits de ses filles, dont la chambre touchait la sienne, les baisa au front, et allait se retirer, lorsqu'elle songea qu'une personne étrangère et malade était sous son toit. Ouvrant alors doucement la porte de la chambre des hôtes, elle s'avança vers le lit où dormait la Brabançonne. Gertrude était près d'elle, assise dans un grand fauteuil, éveillée, et sans lumière. En voyant entrer sa maîtresse, elle lui fit signe d'écouter. Barbe prêta l'oreille. Les rideaux du lit étaient fermés, et sous leurs plis épais un chant très-doux se faisait entendre. La Brabançonne chantait en rêvant. Gertrude pleurait.

—Ah! madame! dit-elle à voix basse, c'est l'air du carillon de Sainte-Gudule. Depuis quarante ans je ne l'avais pas entendu; mais on n'oublie jamais les cloches de son pays.

—Que dit-elle, à présent? demanda Barbe.

La dormeuse prononçait quelques paroles entrecoupées de sanglots.

—Elle parle de soldats, de meurtre, de prison, madame. Avant de s'endormir elle m'a dit que les Espagnols avaient tué son père et son mari. Pauvre femme! je vais l'éveiller.

—Non, Gertrude, laissez-la. Il vaut encore mieux pleurer en rêve qu'en réalité. Eveillée, elle souffrirait autant dans l'âme, et son pauvre corps ne se reposerait pas. Mais vous, Gertrude, il faut aller vous coucher. Je le veux. Vous ne voulez pas la quitter? Hé bien, mettez-vous au moins sur ce lit.

Gertrude obéit. Barbe lui souhaita une bonne nuit et retourna près de ses enfants endormis.

Et bientôt on n'entendit plus dans la maison d'Uttmann que le balancier de l'horloge de bois, le chant du grillon et les lointains murmures du vent qui agitait les sapins.

III

LE SAMEDI

Les premières lueurs du jour éveillèrent la voyageuse. Elle se souleva sur son lit, et, parcourant des yeux la chambre, elle vit qu'elle n'y était point seule. La bonne Gertrude dormait profondément. L'étrangère se leva et s'habilla sans bruit; puis, traversant la chambre sur la pointe du pied, elle alla s'asseoir près de la fenêtre et regarda au dehors. Cette fenêtre s'ouvrait sur un petit jardin rempli de rosiers en fleur. Au-delà les prairies et les bois d'Annaberg, encore voilés de brume, s'élevaient en pente douce sur le flanc de la montagne. Un chevrier emmenait déjà la troupe capricieuse aux clochettes argentines, et un rossignol, qui avait chanté toute la nuit, accompagnait de ses dernières roulades le ramage aérien des alouettes. La jeune femme entr'ouvrit la fenêtre et livra son front au souffle frais de l'aube. Bientôt elle entendit aller et venir dans la maison, et des voix d'enfants résonnèrent à travers les cloisons de sapin.

—Bonjour, père! bonjour, mère! criaient-elles. Venez nous embrasser, venez vite!

—Oh! l'heureuse maison! se dit l'étrangère. Tout y est: l'abondance, les beaux enfants, les fleurs; et moi, moi, je n'ai plus rien, ni maison, ni famille, ni patrie. O Christ! que t'ai-je fait?

Gertrude venait de s'éveiller. Elle salua gracieusement l'étrangère et lui demanda si elle se sentait bien reposée.

—Fort bien, lui fut-il répondu. Je pourrai partir ce matin même et continuer mon voyage.

—A Dieu ne plaise! vous n'êtes pas en état de le faire si tôt, et vous resterez au moins jusqu'à lundi avec nous. Madame le veut ainsi. Comment vous appelez-vous?

—Gulda.

—Hé bien! ma bonne Gulda, c'est aujourd'hui samedi. La messe sonne à l'église Sainte-Anne, et j'y vais aller prier la sainte Vierge. Voulez-vous venir avec moi?

—Je vous remercie, dit Gulda; je suis de la religion réformée.

—Miséricorde! s'écria Gertrude. Oh! que j'en suis fâchée! Hé bien! prenez patience une petite heure. Je reviendrai vous faire déjeuner après la messe. Je m'en vais prier pour votre conversion.

—Ne prenez pas cette peine, dit Gulda, vous perdriez votre temps. Avez-vous une quenouille et du lin? Je n'aime pas à rester oisive.

—Voici ma quenouille toute garnie; au revoir.

Et Gertrude s'éloigna, visiblement contrariée d'avoir trouvé dans sa compatriote une sectatrice de l'hérésie qui commençait alors à bouleverser l'Allemagne.

Le samedi était jour de fête à Annaberg.

En l'honneur de la sainte Vierge et de sainte Anne, patronne du village, dès le coup de l'Angelus de midi, les travaux cessaient; les mineurs rentraient chez eux, effaçant les traces de leur labeur souterrain, et, revêtus d'habits propres, allaient recevoir leur paie chez les patrons, propriétaires ou fermiers des mines. Les ménagères nettoyaient leurs maisons, chauffaient le four, disposaient toute chose pour le

repas du dimanche, et les jeunes filles allaient cueillir des fleurs ou des branches de sapin, selon la saison, pour orner l'autel, sans oublier de préparer leurs atours.

Gulda ne sortit de sa chambre que pour le dîner. Elle prit place à la table commune entre Gertrude et une jeune servante. Lorsque Frantz dit le *Benedicite*, on remarqua que l'étrangère joignit les mains, mais ne fit pas le signe de la croix, et les domestiques en conclurent qu'elle ne resterait guère chez Barbe Uttman, l'une des plus ferventes catholiques du pays.

Vers trois heures, les ouvriers de la mine vinrent chercher leur salaire, et Gulda pria Gertrude de leur demander s'ils connaissaient Hubert de Laeken, aubergiste à Sonneberg.

—Sonneberg est à trois lieues d'ici, dit Gertrude, je doute que nos hommes, qui ne sortent guère d'Annaberg, connaissent les gens de ce pays-là. Enfin, je vais le leur demander.

J.-O. LAVERGNE.

(A suivre.)

LE CRIME DE LA RUE LAFAYETTE.—Un drame navrant dans tous ses détails s'est passé ces jours derniers, rue Lafayette, à Paris.

Dans cette maison habitée, au deuxième étage, une dame Philipet, rentière, âgée de soixante-treize ans. C'est une femme très-douce et très-serviable que tous ses voisins honorent et estiment.

Mme Philipet recevait souvent la visite de ses enfants et petits-enfants. Parmi ces derniers, il en était un qui passait surtout pour son préféré. C'est son petit-fils, Emile Finot, âgé de vingt-trois ans, garçon boucher, qu'elle avait en quelque sorte élevé. Il n'était sorte de tendresse que la pauvre vieille grand'mère n'eût pour son Benjamin, dont les défauts même lui semblaient de charmantes peccadilles, et à qui elle pardonnait tout.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, l'enfant gâté vint voir sa grand'mère. Elle ne l'avait pas vu depuis longtemps, car elle avait eu avec sa mère, marchande d'huile en gros, rue de la Chapelle, quelques discussions d'intérêt. Il entra dans la salle à manger où elle se trouvait seule. Tout à coup la bonne, qui se trouvait dans la cuisine, entendit un cri suivi du bruit sourd de la chute d'un corps. Elle s'élança et se trouva en face d'Emile Finot, qui venait d'ouvrir la porte et qui, lui mettant son poing sous le nez, la força de lui livrer passage. En même temps elle aperçut Mme Philipet, gisant à terre, le visage couvert de sang. Son petit-fils lui avait brisé une terrine sur le crâne.

Pendant que la domestique terrifiée s'occupait de relever sa maîtresse, le meurtrier avait descendu les deux étages. Sur la porte, il se trouva en face d'une autre bonne de la maison qui le voyant tout pâle et la main droite ensanglantée, lui demanda ce qui se passait.

—Il y a là-haut une femme qui bat grand'maman, répondit Finot, je vais chercher du secours. —Comment, grand lâche, du secours? Mais c'est vous plutôt qui avez battu votre grand'mère. Vous ne passerez pas!...

Finot voulut la bousculer. Mais la bonne, une fillette de seize ans, toute mince et toute fluette, lui sauta à la gorge en criant à l'assassin, et, avec une incroyable énergie, le maintint jusqu'à l'arrivée des gardiens de la paix attirés par ses cris.

En même temps, la domestique de Mme Philipet descendait demander du secours pour sa maîtresse.

On porta celle-ci à la pharmacie Plancher, qui se trouve au rez-de-chaussée de la maison, et elle fut soignée par deux médecins. Ils constatèrent heureusement que le crâne n'avait aucune autre fracture que celles que les fragments de poterie avaient faites à la peau en plusieurs endroits. Les blessures ne seraient donc pas graves pour toute autre personne. C'est seulement à cause de l'âge de Mme Philipet qu'on peut craindre des complications.

En revenant à elle, la pauvre vieille grand'mère s'est avant tout inquiétée de son agresseur... sa première parole a été une parole de tendresse et de pardon pour lui.

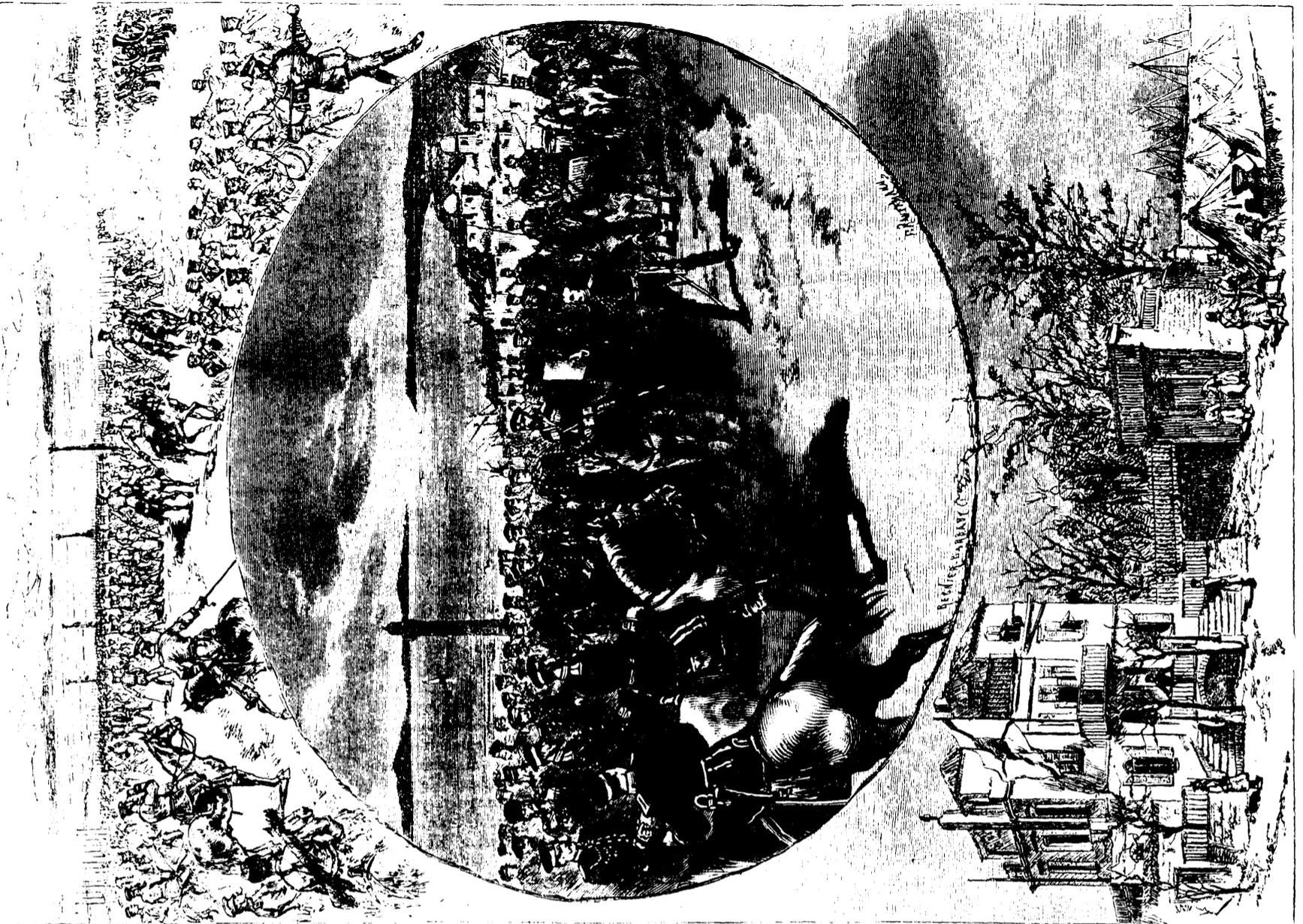
Finot, au contraire, a déclaré qu'il regrettrait de ne pas l'avoir assommée du coup. Ajoutons à sa décharge qu'il paraissait sous l'empire de l'ivresse. Il est probable qu'a jeuné et dans son bon sens, il n'eût pas agi ainsi. Il a été gardé au poste, à la disposition du commissaire de police.

Toute la soirée, des groupes nombreux ont stationné aux abords de la maison.

Un détail curieux: Emile Finot est le beau-frère du boucher de la rue Neuve-Coguenard, qui s'est pendu, l'été dernier, dans le bois de Vincennes, sans que rien ait pu expliquer les motifs de son suicide.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.



LE GÉNÉRAL GNATIEFF APPORTANT AU GRAND-DUC LE TRAITÉ DE PAIX QUI VIENT D'ÊTRE SIGNÉ
LE QUARTIER-GÉNÉRAL DU GRAND-DUC A SAN-STEFANO



LE GRAND-DUC NICOLAS A SAN-STEFANO : " MES ENFANTS, LA PAIX EST SIGNÉE ! NOUS AVONS ÉCRASÉ LES TURCS !
ET VOICI CONSTANTINOPE ! "

REVUE DE LA SEMAINE

COUR SUPRÊME

La décision de l'honorable juge W. Dorian, validant l'élection de l'honorable M. Laflamme, a été confirmée par la Cour Suprême du Canada, sur les conclusions de M. Edward Cornwallis Monk, le jeune et habile défenseur du ministre de la justice.

Dans son appréciation du litige, la Cour Suprême a éliminé, comme dénués d'importance, tous les points soulevés par la contestation, à l'exception de celui relatif à l'incident de Placide Robert.

La position occupée par Robert auprès de l'hon. M. Laflamme est-elle celle d'un agent électoral, et son acte d'intimidation à l'égard de son beau-frère Paré a-t-il le caractère d'une manœuvre frauduleuse impliquant l'invalidation de l'élection de M. Laflamme?

La première question a été résolue dans l'affirmative par les hons. juges Richards, Strong, Fournier et Taschereau; dans la négative par l'hon. juge Henry.

Quant au second point, le juge-en-chef Richards et le juge Strong ont déclaré que l'acte reproché à Robert constituait le délit de fraude par un agent électoral et entraînait la nullité de l'élection de l'hon. ministre de la justice.

Les hons. juges Fournier et Taschereau ont soutenu que l'acte en question avait eu lieu entre parents, au sein de la famille, et qu'il ne convenait pas, pour donner effet aux dispositions exceptionnelles de la loi électorale, de transgresser le principe du droit des gens qui déclare le domicile et les conversations qui y sont tenues, inviolables.

Le juge Henry crut reconnaître dans l'acte de Robert les éléments de la fraude, mais l'hon. juge étant d'avis que Robert n'était pas l'agent de l'hon. M. Laflamme, il s'en est suivi que, sur la question d'invalidation de l'élection, les juges se sont divisés ainsi:

Pour l'invalidation: le juge-en-chef Richards et l'hon. juge Strong.

Contre: les hons. juges Fournier, Taschereau et Henry.

L'hon. juge Ritchie a été empêché par la maladie de siéger dans cet important procès.

MONTREAL

Si le bureau de santé n'était pas—puisqu'il faut l'appeler par son nom—une immense et ruineuse blague, laisserait-il les eaux du printemps croupir dans les basses de la ville et répandre aux quatre vents du ciel leurs miasmes empestés? Aux printemps de 1876 et 1877, on a signalé à la commission sanitaire une mare étalant ses eaux jaunâtres en arrière du No. 145, sur la rue Saint-André. Qu'a fait la commission? Elle a laissé aux rayons absorbants du soleil le soin de pomper, chaque été, ces eaux fétides, et maintenant encore la mare existe plus profonde et plus infecte que jamais. L'année s'écoulera-t-elle sans que messieurs les commissaires daignent avantager ce quartier d'une bienfaisante rigole? Nous verrons.

MEXIQUE

M. Foster, ministre des Etats-Unis à Mexico, a officiellement reconnu, le 9 avril, le gouvernement du président Diaz.

TURQUIE

Un officier d'un vaisseau de guerre français en station à Volo étant mort, on a procédé à son enterrement. Les autorités militaires turques ont d'abord refusé à un détachement de l'équipage de mettre pied à terre; mais, voyant qu'on allait passer outre à leur refus, elles ont fini par laisser faire.

FRANCE

Bonne nouvelle pour les honnêtes Français, et il y en a beaucoup en France: le journal radical la Commune affranchie a cessé de paraître. Le montant des amendes auxquelles ce journal a été condamné dépasse son cautionnement, que le gouvernement a fait saisir.

ANGLETERRE

Sa Majesté a répondu, le 15, à l'adresse du parlement la remerciant au sujet de l'appel des réserves. Elle félicite les deux Chambres de leur loyauté et dit qu'elle se croit assurée de pouvoir toujours compter sur l'adoption de mesures ayant pour but de sauvegarder l'honneur de la couronne et la stabilité de l'empire.

RUSSIE

Des préparatifs sont faits pour l'organisation d'une levée générale. On ne délivre plus de passeports qu'aux hommes dont l'âge dépasse 46 ans.

Totleben succéderait, dans le commandement de l'armée à San-Stefano, au grand-duc Nicolas.

ESPAGNE

Le bruit de la mort de l'ex-maréchal Bazaine est contredit. Bazaine est à Madrid et sa santé excellente.

Marie-Christine d'Espagne est tombée et s'est fracturé la jambe.

Plusieurs chefs cubains sont arrivés à Madrid.

SUISSE

La Suisse a accepté la proposition des Etats-Unis de prendre part à un congrès pour fixer la valeur relative de l'or et de l'argent.

LE CONGRES

On parle de cette ennuyeuse chose plus que jamais.

A.-B. LONGPRÉ.

ECHOS DE PARIS

Un rassemblement considérable s'était formé hier soir autour d'une malheureuse femme, teute débraillée, qui tenait un petit enfant dans ses bras, pendant que trois autres mioches se pendaient à sa jupe. Cette femme était dans un tel état d'ivresse qu'elle ne pouvait plus marcher; c'est à peine si elle retenait la pauvre créature qu'elle avait sur les bras.

Les gardiens de la paix sont intervenus, redoutant quelque danger pour les enfants. Ils ont eu beaucoup de peine à se faire indiquer le domicile de cette triste mère, qui répondait au hasard.

Les trois petits enfants qui l'accompagnaient se pressaient contre elle en pleurant, effrayés par la foule qui les entourait. Le plus âgé n'a pas six ans! Ils sont à peine couverts.

Les agents ont conduit ce pauvre groupe au poste voisin, où les enfants ont mangé un peu de soupe, après quoi on les a reconduits chez eux.

Il y a quelque temps, place Pigalle, un charretier avait "des raisons" avec son cheval. La pauvre bête, évidemment surchargée, ne voulait pas avancer.

Un rassemblement s'était formé, composé d'artistes au quartier, de femmes, de bourgeois et autres gens généralement bons pour les animaux.

Le charretier n'osait évidemment pas sévir: il serrait le manche de son fouet et s'efforçait de donner à sa voix des inflexions persuasives.

—Allons, mon pauvre coco, un coup de collier, un peu de courage..... Ah! je sais bien que le pavé est mauvais.

Et puis il grommelait avec rage à l'oreille du cheval:

—Tu vas voir! attends un peu que nous soyons de l'autre côté du boulevard Ornano!

Un peintre de nos amis est marié une musicienne fort distinguée, qui a une passion désordonnée pour la musique de chambre, et qui donne chez elle des auditions de quatuors composés par les maîtres les plus avancés de la nouvelle école.

Hier encore, il voit arriver chez lui, avant dîner, portés par divers Arvergnats, des violons, des altos, des basses, en un mot tout ce qu'il faut pour faire ce qu'on appelle de la bonne musique.

Cela lui coupe l'appétit et il s'écrie en soupirant:

—Mais enfin, les chirurgiens, quand ils vont faire une opération, n'envoient pas leurs instruments la veille chez le patient!

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution juste du problème No. 112.—M. Ls. N. Dufresne, Québec.

Solutions justes du problème No. 114: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P. Sorel; Ls. N. Dufresne, H. M. et Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; M. Toupin, J. L. P., S. Lafrenâie, J. E. Giroux et T. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sberbooke.

M. J. A. C., Northampton.—Merci de votre bonne lettre. Nous regrettons infiniment que vous n'ayez pu prendre part au tournoi canadien. Dans votre composition, il se trouve une erreur que nous vous signalerons dans notre prochaine lettre.

Nous prions nos amis et correspondants de bien vouloir adresser leurs communications, après le 1er mai, au No. 698, au lieu de 512, rue St. Bonaventure.

TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS EN 1878.

Nous croyons devoir faire plaisir aux amateurs du jeu d'Echecs en publiant la lettre suivante, adressée à M. Pretti, de la Stratégie, concernant le grand tournoi international qui doit avoir lieu à Paris durant l'Exposition universelle, par M. Camille Morel, secrétaire du Comité d'organisation:

PARIS, 12 mars 1878.

Mon cher M. Pretti, Je suis chargé par le Comité du Tournoi International de 1878 de vous communiquer le résultat de nos premières délibérations.

Un tournoi international aura lieu à Paris, dans le palais de l'Industrie (aux Champs-Élysées), pendant les mois de juin et de juillet de l'année courante, auquel seront conviés, dans le plus bref délai, les plus forts joueurs du monde entier.

Quatre prix au minimum seront distribués: Le premier offert par l'Etat, à la suite d'une décision ministérielle, sera de même valeur que celui donné dans les conditions analogues en 1863 (6,000 ou 8,000 francs).—Le second (2,000 ou 3,000 francs) sera probablement accordé de même, mais, depuis plusieurs mois on n'a pu recevoir de réponse définitive à cet égard.—En cas de refus, il sera, ainsi que les troisième et quatrième prix, fourni par une souscription à laquelle seront priés de prendre part tous les amateurs d'Echecs, et notamment les lecteurs de la Stratégie.

Enfin, un Concours de problème aura également lieu. Les détails et conditions de cette solennité échiquéenne ne pourront être définitivement arrêtés que lorsque la décision du gouvernement au sujet du second prix sera connue—c'est-à-dire dans un mois au plus tard.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le Comité fera tous ses efforts pour que le Congrès International de 1878 réponde aux vœux des amateurs d'Echecs français et étrangers, et soit digne de ses aînés. Il est fondé à croire qu'il réussira pleinement, et fait appel, pour parvenir au but de sa tâche délicate, au dévouement de tous ceux qui s'intéressent au noble jeu.

Veillez agréer, mon cher monsieur Pretti, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

CAMILLE MOREL.

Les clauses principales sont: Le tournoi commencera le 15 juin, les concurrents devront s'être fait inscrire avant le 1er juin; le temps accordé sera de 30 coups pour deux heures, et quatre parties seront jouées par semaine; avec le concours de problèmes, il y aura un concours de fin de parties.

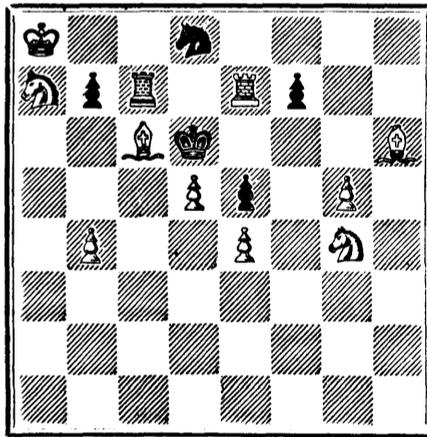
Toutes les communications relatives au Tournoi doivent être adressées à M. C. MOREL, 38, rue Laborde, Paris.

Les membres du Comité de cette grande lutte sont: Président, M. le général marquis d'Andigné, sénateur; Vice-présidents, MM. P. Bethmont, vice-président de la Chambre des députés, le général Fournier; Trésorier, M. L. Goldsmith; Secrétaire, M. Camille Morel; Membres, MM. Desol, sénateur, le baron Boissy d'Anglas, le vicomte de Bornier.

PROBLEME No. 115.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 114.

Table with 2 columns: Blancs and Noirs. Blancs: 1 F 6e F D, 2 R 6e C, 3 T 8e R. Noirs: 1 R 1er C, 2 R 1er F.

IL OPÈRE PROMPTEMENT

Le PHOSFOZONE, sous forme d'ELIXIR, aromatisé d'une façon délicate et agréable, peut être prescrit aux malades les plus délicats sans craindre qu'ils le rejettent par l'estomac. Administré d'une manière judicieuse, il agit toujours promptement, opérant des changements désirables sans incommoder ni produire de réactions constitutionnelles injurieuses. Vendu par tous les Pharmaciens et marchands de médecines par tout le pays. Préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de L'Opinion depuis sa fondation (1870)

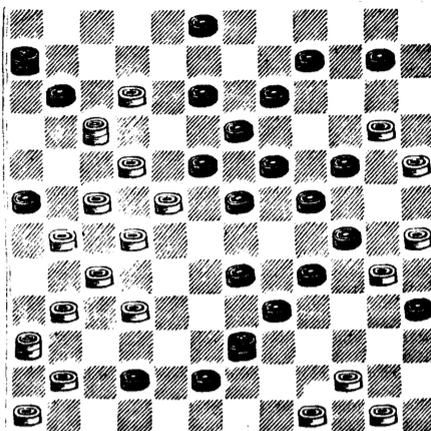
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 122

Composé par M. FELIX BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent en 12 coups.

Solution du Problème No. 120

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de and Les Noirs jouent de. Blancs: 33 27, 47 40, 23 17, 6 28, 56 49, 67 61, 20 14, 14 5, 5 70. Noirs: 34 21, 46 35, 24 11, 35 22, 43 56, 68 71, 7 44, 42 53, 71 25. Blancs 70 13 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 120

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux. Village Lauzon, Lévis:—N. Samson. Montréal:—P. A. Sicard.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la Minerve. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Farine de blé, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin, GRAINS, Blé par minot, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé d'Inde, LÉGUMES, Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse, LAITIÈRE, Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre, VOLAILLES, Dindes (vieux), Dindes (jeunes), Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

GIBIERS		
Canards (sauvages) par couple	0 35 à	0 40
do noirs par couple	0 40 à	0 40
Pleviers par douzaine	0 00 à	0 00
Bécaasses au couple	0 00 à	0 00
Pigeons domestiques au couple	0 20 à	0 25
Perdrix au couple	0 00 à	0 00
Tourtes à la douzaine	0 00 à	0 00
VIANDES		
Bœuf à la livre	0 08 à	0 12
Lard do	0 12 à	0 16
Mouton au quartier	1 25 à	2 00
Agneau do	0 75 à	0 90
Lard frais par 100 livres	5 00 à	6 00
Bœuf par 100 livres	4 00 à	5 00
Lièvres	0 10 à	0 18
DIVERS		
Sucre d'érable à la livre	0 07 à	0 08
Sirof d'érable au gallon	0 75 à	0 80
Miel à la livre	0 12 à	0 14
Œufs frais à la douzaine	0 11 à	0 12
Hardock à la livre	0 00 à	0 00
Saindoux par livre	0 13 à	0 19
Peaux à la livre	0 00 à	0 05

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	\$ 3 00 à	\$ 4 50
Bœuf, 2me qualité	2 00 à	2 50
Vaches à lait	15 00 à	25 00
Vaches extra	30 00 à	50 00
Veaux, 1re qualité	8 00 à	10 00
Veaux, 2me qualité	5 00 à	7 00
Veaux, 3me qualité	2 00 à	4 00
Moutons, 1re qualité	5 50 à	8 00
Moutons, 2me qualité	3 50 à	4 50
Agneaux, 1re qualité	3 00 à	3 50
Agneaux, 2me qualité	2 00 à	2 75
Cochons, 1re qualité	7 00 à	9 00
Cochons, 2me qualité	5 00 à	6 00

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	\$ 9 00 à	\$ 11 00
Foin, 2e qualité	6 00 à	8 50
Paille, 1re qualité	5 00 à	6 00
Paille, 2me qualité	3 50 à	4 50



PECHE AU SAUMON

DÉPARTEMENT DE LA

MARINE ET DES PECHERIES

BUREAU DES PÊCHERIES,

OTTAWA, 15 mars 1878.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 1er MAI prochain, pour les PRIVILEGES de la PECHÉ au SAUMON à Phamegon, dans les rivières suivantes :

- Natashquan (Rive Nord).
- Kegashka do
- Washecoota do
- Mingan do
- Manitou do
- Romaine do
- Cornelle do
- Agwanus do
- Calumet do
- Ste Marguerite do
- Trout do
- Escoumains do
- Portneuf do
- Petit Pabos (près de Percé.)
- Malbaie do
- Nouvelle (vis-à-vis Dalhousie.)
- Madeleine (Rive Sud.)
- Jupiter (Ile d'Anticosti.)
- Du Saumon do

Le prix offert devant être désigné dans la soumission, et est payable d'avance.

Le bail devant être pour UNE ANNÉE A CINQ ANS.

Les locataires devant avoir des gardiens à leurs propres frais.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Com. des Pêcheries.

9-15-4-178.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glaciers bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante: Prix délivré chaque jour (double provision donnée le SAMEDI pour l'usage du Dimanche), depuis le 1er Mai jusqu'au 1er Octobre 1878.

10 livres par jour pour la saison	\$ 4.00
20 " " " " " "	6.00
30 " " " " " "	8.00
40 " " " " " "	10.00
50 " " " " " "	12.00
10 " " " pour un mois	1.25
20 " " " " " "	1.75

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame.

John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria, 9-14-8-178.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

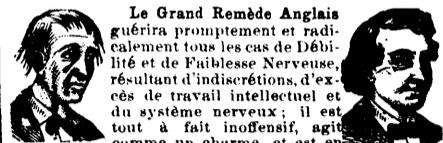
NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'instruction et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LA GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES,

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIETAIRE ET EDEITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en

Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

DE

S. E. Mgr. CONROY,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE

MONTREAL.

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION

DE

CENTENAIRE

PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- | | | | |
|------------------|--------|----------------|-------|
| G. Lussier, | M. D., | P. E. Picault, | M. D. |
| H. Trudel, | " | J. G. Bibaud, | " |
| C. F. Painchaud, | " | H. Pelletier, | " |
| J. L. Leprohon, | " | E. Robillard, | " |
| C. Ricard, | " | R. Gariépy, | " |
| J. A. Crevier, | " | M. Ethier, | " |
| Jos. Gagnon, | " | M. Meunier, | " |
- 8-20-52-118



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier (août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circonférence du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivis les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE, MONTREAL.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

Il a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché. \$1.00 même par la poste.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

Av. ndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1. Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS